

samusocial de Paris



ETUDE D'IMPACT

Dispositif ELAN

Décembre 2019

Coordination de recherche : Naomi DESIREE

Stagiaires psychologues : Brenda BENGUIRA, Chloé PONS

Remerciements

Nous tenons à remercier chaque accueilli et accueillant pour leur participation à cette étude et pour la confiance accordée à nos stagiaires psychologues. Grâce à leur franchise, leur spontanéité et leur disponibilité nous avons pu enrichir notre compréhension de l'expérience d'accueil citoyenne et en établir de précieux enseignements : nous espérons que ces témoignages et analyses seront utiles et enrichissants pour le plus grand nombre.

Table des matières

| | |
|--|----|
| I. Le Dispositif ELAN..... | 4 |
| 1. Origines du dispositif | 4 |
| 2. Missions et objectifs..... | 4 |
| La projection, la mise en relation et le soutien durant la cohabitation | 5 |
| L'accompagnement des personnes réfugiés et des foyers accueillants..... | 5 |
| 3. Une démarche alternative d'accueil qui touche à sa fin..... | 6 |
| II. Les personnes accompagnées : accueillis et accueillants, résultats des 4 années avec ELAN..... | 8 |
| 1. Particularités et caractéristiques du public accompagné | 8 |
| Les personnes réfugiés..... | 8 |
| Les foyers accueillants..... | 8 |
| 2. Résultats au suite des cohabitations et de l'accompagnement professionnel | 9 |
| L'apprentissage de la langue française..... | 11 |
| L'insertion professionnelle..... | 11 |
| L'insertion vers le logement..... | 12 |
| Pour première conclusion..... | 12 |
| III. L'étude d'impact ELAN | 14 |
| 1. Eléments de contexte..... | 14 |
| 2. Méthodologie de l'étude | 14 |
| 3. Participation (panel et échantillon)..... | 15 |
| 4. Résultats de l'étude | 16 |
| Temps collectif n°1 : échange entre anciens acueillis | 17 |
| Temps collectif n°2 : échange entre anciens accueillants | 21 |
| Temps collectif n°3 : échange entre anciens acueillis et anciens accueillants | 29 |
| 5. Conclusion et perspectives de réflexion | 35 |

I. LE DISPOSITIF ELAN

1. Origines du dispositif

Dans un contexte de crise migratoire et humanitaire sans précédent, le Samusocial de Paris a assisté en 2015 au désarroi et à de l'absence de solutions d'hébergement pour les populations migrantes. Elle fut également témoin des premières actions des concitoyens portant assistance à ces personnes, d'abord par l'apport de vivres, puis par la construction de réseaux solidaires de soutien (alphabétisation, collecte de vêtements) et, progressivement, l'accueil à leur domicile. Ainsi, et sans tout à fait en mesurer la portée, apparaissaient les premières actions de solidarité puis d'hospitalité citoyenne.

Cependant, ces réseaux d'hébergement se sont très rapidement confrontés aux limites de l'absence d'accompagnement professionnel et à la complexité des démarches administratives et de logements plus pérennes. C'est ainsi que malgré les bénéfices d'un hébergement temporaire, le manque d'accompagnement et d'impulsion sur le plan social et professionnel a été à l'origine d'un retour à des conditions de vie précaires.

Enfin, la réalité que suppose l'accueil et le partage d'un quotidien a pu être source de difficultés. Certains foyers d'accueil n'ont pu se représenter l'impact que cela engagerait dans leur vie quotidienne, tandis que du côté des personnes réfugiées, cette possibilité d'hébergement a pu être source d'incertitude et n'a pas toujours été l'occasion d'une inscription sécurisée.

Ces différents constats semblaient plaider pour l'accompagnement individualisé et engagé d'un dispositif institutionnel. Consciente de ses prérogatives de mise à l'abri et de solutions d'hébergement d'urgence pour des populations précaires, le Samusocial de Paris se montre également soucieux des dispositifs innovants pour les personnes vulnérables. Indéniablement convaincu de la portée de ces actions solidaires, il a souhaité soutenir et promouvoir ces engagements citoyens en créant le dispositif ELAN en janvier 2016.

2. Missions et objectifs

Ce programme d'hébergement citoyen, baptisé ELAN, a été créé pour soutenir les personnes dans leur expérience d'accueil et favoriser des solutions d'insertion à l'issue des périodes de cohabitations.

Spécifiquement conçu et élaboré en faveur des personnes réfugiées et des foyers qui les accueillent, il propose un accompagnement individualisé, global et coordonné. Grâce à l'appui d'une équipe d'intervenants psychologues, travailleurs sociaux et conseiller en insertion professionnelle, elle soutient les dimensions de vivre-ensemble dans un contexte interculturel, tout en permettant aux personnes accueillies d'introduire une dynamique active d'intégration pour trouver à terme, une solution de logement plus pérenne. Son objectif est donc d'apporter les conditions pour que cet accueil chez l'habitant agisse comme véritable tremplin, et procure « l'élan » dont les réfugiés ont besoin pour stabiliser leur situation.

Fort de cette conviction, le programme IMBY fondé par l'association « Quatorze », s'est associé au programme au mois d'octobre 2017, afin de proposer une modalité d'accueil complémentaire : mettre à disposition des particuliers, des maisonnettes qu'ils peuvent implanter temporairement dans leur jardin. Ces maisonnettes sur roue, permettent à chacun de vivre dans un espace différencié tout en partageant des moments d'échanges au gré de leurs envies communes.

L'association de ces deux structures permet d'enrichir les possibilités architecturales et sociales de l'accueil citoyen, tout en permettant au dispositif de mener sa mission, organisée autour de deux actions.

❖ *La projection, la mise en relation et le soutien durant la cohabitation*

Les personnes sont orientées sous réserve qu'elles expriment l'envie de vivre au sein d'une famille et pour les particuliers, que l'ensemble de la famille souhaite mettre à disposition une chambre et partager son foyer. A cette première nécessité, s'ajoute que les personnes réfugiées et les familles souhaitent s'inscrire dans une démarche d'insertion, ce qui veut dire qu'elles soutiennent une démarche qui favorise, à terme, des réelles perspectives de relogement. Cet objectif est essentiellement possible lorsque des démarches de formation ou d'insertion par l'emploi sont mobilisées, car les revenus minimaux d'insertion (comme le RSA) offrent peu de possibilités d'hébergement, ou tout du moins, sur une projection temporelle très indéterminée.

Mais avant tout chose, les accueillis et les accueillants partagent les principes d'hospitalité qui sont indéniablement convoqués dans cette expérience fondamentalement humaine et sont invités à en mûrir la complexité en s'appuyant sur l'accompagnement professionnel. Cela peut, à priori, sembler abscond, mais il n'est pas toujours aisé de situer ces enjeux lorsqu'on se retrouve dans une situation d'hébergement précaire, lorsque l'on se retrouve sans solution d'hébergement, ou lorsque l'on est une famille dont le projet d'accueil est très fortement (ou très fantasmatiquement) investi. L'évidence ou la nécessité de la démarche peut régulièrement évacuer ce que la question d'hospitalité convoque, autant pour soi que pour autrui, ce qu'elle peut souligner de conflictualité ou de limites personnelles, ou ce qui peut être interpellé ou mis en impasse dans le lien/la relation à l'autre. L'équipe est donc soucieuse de soutenir cette démarche d'accueil en proposant une période de préadmission, des visites à domicile, des rencontres à différentes étapes de la cohabitation, ou encore par la proposition de temps de médiations. Chaque moment reste propice à la réflexion et aux perspectives d'accompagnement pouvant être mises en place dans la temporalité de cette expérience de cohabitation.

Cependant, avoir ou proposer un toit et des liens enrichissants ne suffisent pas toujours pour s'orienter dans un projet plus global de vie. C'est à cet effet que le dispositif se complète d'un second volet dédié à l'insertion et à l'accompagnement.

❖ *L'accompagnement des personnes réfugiées et des foyers accueillants*

Le dispositif ELAN soutient les premières étapes du projet de vie des personnes réfugiées au sein de leur nouveau pays d'accueil et offre un appui au foyer accueillant. Un accompagnement à l'insertion, par l'accès et le maintien aux droits, le soutien à la recherche d'emploi, à la santé et au logement, est co-construit avec les personnes réfugiées selon une organisation adaptée et concertée : chaque personne réfugiée dispose d'un travailleur social référent qui a pour objectif de coordonner l'ensemble des différentes actions visant à les conduire vers l'autonomie. Pour appuyer son accompagnement, un psychologue et un conseiller en insertion professionnel sont également à la disposition de chaque personne – Il s'agit ainsi d'un accompagnement individualisé répondant aux besoins et aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer tout au long de leur inscription dans le programme. Pour les accueillants, des psychologues proposent des rencontres régulières, permettant d'élaborer l'expérience d'accueil, ce qu'elle peut convoquer ou mobiliser, conscient qu'elle n'est jamais sans questionner sa propre part de subjectivité.

Ainsi, la constitution de cette équipe pluridisciplinaire plaide pour un accompagnement renforcé, souple et individualisé, favorisant l'identification et la mobilisation des ressources adaptées aux besoins des bénéficiaires, nommé ici « accueillis » et « accueillants ». Enfin, son inscription institutionnelle favorise la coordination et l'étayage d'un réseau de partenaires propres à soutenir des problématiques plus spécifiquement rencontrées.

Ce réseau et cette mobilisation apparaissent d'autant plus nécessaires qu'ils se déploient dans une temporalité de cohabitation incertaine et toujours limitée : en effet, si l'hébergement citoyen s'engage sur une durée minimum de 3 mois et jusqu'à une année, il n'est pas exclu que certaines évolutions familiales, professionnelles ou personnelles en nécessitent son terme.

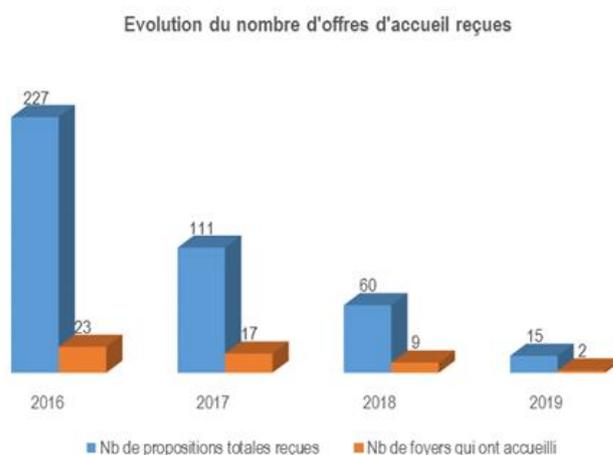
Focus sur la temporalité de l'accompagnement

Le cadre de l'accompagnement proposé est établi sur la base d'une année. Mais selon les difficultés ou freins rencontrés par les personnes réfugiées, il peut nécessiter un prolongement d'accompagnement. Il s'agit, la plupart du temps, d'accorder une prolongation minimum de 3 mois pour s'assurer que la fin de cohabitation ne soit pas vécue trop brutalement, que les démarches de relogements soient menées à leurs termes ou encore de consolider une réorientation vers de nouveaux professionnels supports. Ces décisions sont prises en réunion pluridisciplinaire et font l'objet d'un échange tenant compte des éléments objectifs et subjectifs rencontrés par les personnes concernées par ces mesures de prolongation.

3. Une démarche alternative d'accueil et d'accompagnement qui touche à sa fin

Durant ses quatre années de fonctionnement, le dispositif a été investi par 74 personnes réfugiées (25 n'ont pas cohabité¹) dites « accueillies » et 51 foyers dit « accueillants ». Elle a été structurée et incarnée par 14 professionnels, portée par la confiance de 48 partenaires (32 structures sociales, 25 structures professionnelles et 11 partenaires et professionnels du soin psychique) et a obtenu la considération et le soutien financier de la DIHAL, du Ministère du Logement et de l'habitat Durable, de l'Union européenne et de la Mairie de Paris.

Malheureusement, une nette réduction des propositions d'accueil en 2018, puis quasi absence en 2019, ont été rapidement constaté. Bien que le dispositif témoigne de résultats positifs, l'absence de proposition d'accueil en contraint sa prolongation : celui-ci est donc dans la nécessité de clôturer ses actions au terme de sa quatrième année. Cet essoufflement de l'engagement en matière d'accueil à domicile est partagé par l'ensemble des associations intervenant au niveau francilien.



A quelques mois de la fin de cette expérience, il nous a paru légitime que les parties prenantes de ce dispositif restituent leur expérience. C'est pourquoi la clôture de ce programme s'est associée à une proposition d'étude d'impact auprès des bénéficiaires (personnes réfugiées et accueillantes) afin de comprendre le ressenti et l'impact que le programme a pu avoir sur leur vie. Dans cette perspective, une psychologue stagiaire a été recrutée et a organisé des entretiens

¹ Des personnes intégrées au programme l'ont quitté avant même d'être orientées dans une famille d'accueil, en trouvant majoritairement des solutions alternatives à l'accueil chez l'habitant

individuels et collectifs durant 6 semaines. Fin octobre, une seconde étudiante psychologue a participé à l'analyse et la restitution de cette expérience d'accueil et de cohabitation.

Cette étude propose un complément de compréhension concernant l'impact de notre dispositif et l'expérience de cohabitation.

II. LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : ACCUEILLIS ET ACCUEILLANTS, RÉSULTATS DES 4 ANNÉES D'EXPÉRIENCE AVEC ELAN

1. Particularités et caractéristiques du public accompagné

❖ *Les personnes réfugiées*

Les personnes réfugiées orientées vers le dispositif témoignaient des particularités suivantes :

- Les personnes sont pour la grande majorité reconnues réfugiées (73%). 25% sont sous protection subsidiaire
- 92% des personnes accompagnées sont arrivées en France entre 2014 et 2016, avec cependant, une majorité de personnes arrivées dans le courant de l'année 2015 (63,4%). **Ces éléments traduisaient une arrivée très récente sur le territoire et un nécessaire soutien pour appréhender le système social, professionnel et institutionnel français.**
- A l'entrée du dispositif, 58 % **des personnes réfugiées avaient un niveau de français infra A1** même si plusieurs parlaient anglais ; 30% étaient bilingues ou assimilés, 11% avaient un niveau intermédiaire et 2% un niveau avancé. Pour une majorité, ce faible niveau en français marquait un frein indéniable, ayant une incidence notable dans l'insertion socio-professionnelle.
- Avant d'intégrer le dispositif, les personnes étaient majoritairement soit en situation d'instabilité d'hébergement (rue, 115, hébergement aléatoire chez des tiers), soit hébergées dans des structures dédiées aux demandeurs d'asile. Nous notons une exception, celle d'une personne qui était en France depuis plus de 10 ans. Toutes n'ont pas pu bénéficier de prises en charge en structure d'accueil pour demandeur d'asile et ont alors vécu dans différents « campements » à Paris ou en banlieue parisienne ou alternaient entre hébergement temporaire chez des tiers et retours à la rue. **Ces facteurs témoignaient de la précarité des solutions d'hébergement et de mise à l'abri du territoire francilien et les conditions d'extrême instabilité auxquelles les personnes réfugiées étaient/sont contraintes.**
- La plupart sont **confrontés à une précarité de ressources financières**, ce qui impacte leur possibilité d'accès à un logement : avec une moyenne de 450 €, ils supporteraient difficilement la redevance d'une chambre en structure d'hébergement.

Le cumul de ces freins caractérise les difficultés rencontrées par le public réfugié. Si nous ajoutons la particularité de l'exil et les éventuelles incidences traumatiques rencontrées, nous pouvons nous représenter la somme de complexités auxquels ce dispositif a souhaité se consacrer.

❖ *Les foyers accueillants*

En préambule, il semble important de souligner que 415 propositions d'accueil de particuliers ont été reçues depuis le démarrage du programme. Cependant, La moitié des propositions d'accueil ne pouvaient répondre à nos modalités d'accompagnement : pour illustration, près de 40% des propositions étaient en province, 12% étaient trop éloignées des transports en commun pour favoriser une insertion socio-professionnelle et 11% étaient des propositions d'accueil ponctuelles (nettement inférieur à 3 mois, durant une période de vacance scolaire, ou en l'absence des membres du foyer).

Par ailleurs, 32% de ces citoyens se sont finalement rétractés et n'ont pas été jusqu'au terme de leur démarche d'accueil : de l'émotion au réel acte d'engagement citoyen, le pas semblait parfois compliqué à franchir ; pour effet, la majorité n'ont plus donné de nouvelles (49%). D'autres ont fait face à un évènement qui les contraignait à reporter leur action citoyenne (25%). Enfin, 10% ont verbalisé le fait qu'ils ne se sentaient finalement pas prêt à accueillir et 9% ne le pouvaient plus car un membre de leur famille s'y opposait.

A terme, ce se sont donc 51 foyers accueillants qui se sont mobilisés dans le cadre de ces accueils, dont 6 foyers ayant accueillis plusieurs personnes successivement.

Pour ceux ayant été au terme leur démarche d'accueil, nous constatons les particularités suivantes :

- **Les foyers accueillants ont majoritairement entre 40 et 60 ans et plus de 50% résidaient en proche banlieue.** 30% vivaient à Paris et moins de 20% en grande couronne. Le département le plus représenté reste le département de Paris suivi de la Seine Saint-Denis. Ils vivaient essentiellement dans des maisons (57%), mais également dans des appartements (38%), et plus exceptionnellement dans des péniches, lofts ou Tiny house.
- **Ce sont majoritairement des familles avec des enfants au domicile (54%)** qui s'engagent grâce à l'accompagnement proposé. Cela témoigne de la sécurité recherchée et trouvée dans ce programme. Elles sont en couple à 85% bien que 15% des familles avec enfants sont des personnes en situation de monoparentalité. La proportion des foyers sans enfants au domicile est quasiment équivalente entre les personnes célibataires et en couple.
- **Plus de 82% des accueillants sont des actifs** et appartiennent majoritairement à une catégorie socioprofessionnelle de niveau cadre, dans les secteurs de la santé, de la recherche, de l'enseignement, du commerce, de la finance, de l'immobilier et dans les arts et spectacle. En revanche, peu de personnes âgées et retraitées s'engagent dans ce programme. Ce constat peut être associé à la vigilance du dispositif et aux propositions d'hébergement contre service, notamment avec en contrepartie, la nécessité de s'occuper et de veiller sur la personne accueillante. Cet élément pouvait être contradictoire aux objectifs de ce programme qui vise à soutenir les personnes réfugiées dans l'accès à un emploi déclaré leur permettant de trouver plus rapidement une solution de relogement. S'ils sont accueillis contre service, cela ne leur permet donc pas de s'insérer durablement. Il convient par ailleurs de préciser que ces propositions d'accueil contre service n'ont pas exclusivement été formulées par des personnes retraitées ; D'autres types de services ont été proposés : garde d'enfant, homme toute main (bricolage, jardinage), ménage et entretien etc. Des propositions de contreparties illégales ont également été proposées (esclavagisme moderne et faveur sexuelle).

2. Résultats aux suites des cohabitations et de l'accompagnement professionnel

Depuis juin 2016, 58 cohabitations ont été partagées sur une moyenne d'environ 9 mois tandis que la durée moyenne d'accompagnement a été de 13 mois. Seulement 8 personnes réfugiées (13% des accueillis) ont dû cohabiter dans différents foyers et 5 accueillants ont suspendu leur accueil en raison de difficulté dans la cohabitation (majoritairement quelques semaines ou au terme des 3 mois). Ce premier résultat vient souligner une certaine stabilité résidentielle proposée aux personnes accueillies, ce qui leur permettait de se focaliser sur l'ensemble de leurs démarches d'insertion, et ceci, sans un sentiment permanent d'insécurité et de discontinuité.

Cette durée moyenne de cohabitation et d'accompagnement peut également rendre compte de la qualité de l'accompagnement proposé en amont des cohabitations, des apparainages entre foyers accueillants et personnes accueillies, ainsi que du soutien à la cohabitation proposé par les psychologues et les travailleurs sociaux.

A la suite de ces 58 cohabitations, la majorité des accueillants ont fait le choix de ne plus accueillir, notamment par nécessité de disposer de leur chambre (retour d'un enfant au foyer, accueil d'un membre de la famille) ou en raison de déménagement ou travaux. Pour d'autres, la durée d'accueil a représenté une durée suffisamment significative, donnant pleinement sens à leur action citoyenne : ils n'éprouvaient pas la nécessité de la multiplier et maintiennent un lien avec la personne qu'ils ont accueilli. Enfin, l'expérience d'hospitalité et ce qu'elle implique dans l'accueil d'une personne tierce n'a pas toujours été évidente : les accueillants proposent une stabilité résidentielle à une personne qu'ils accueillent pendant plusieurs mois et peuvent être confrontés à un accordage interculturel complexe. Ces expériences riches et intenses émotionnellement, ont pu être déroutantes pour certains foyers accueillants : ils en retiennent une indéniable expérience humaine mais, par certains aspects, trop éprouvant pour être renouvelée dans l'immédiat.

Focus sur l'interculturalité

La notion d'interculturalité est souvent interpellée pour évoquer des différences culturelles entre deux ou plusieurs pays. Pour autant, et plus simplement, cette question peut apparaître dès lors que des systèmes de valeurs ou de représentations dissemblants se rencontrent, faisant apparaître leurs caractères relatifs. En effet, chaque personne intériorise un socle de représentation lui permettant de définir des repères et normes d'identification. Qu'elles soient liées à la culture d'un pays, à un environnement social, à une transmission familiale, à des principes religieux ou à une construction historique collective, nous partageons tous un ensemble de socles déterminés et pré déterminés, progressivement reconstruits selon nos expériences personnelles. C'est bien souvent à partir de ces repères que chacun identifie ce qui lui est familier, ce qui peut lui être proche, mais aussi ce qui lui est étranger, voire ce qui peut lui paraître étrange.

Bien souvent, ces normes personnelles ou collectives perdent fondamentalement de leur légitimité lorsque l'on intègre un nouveau cercle familial, amical, professionnel, territorial ou lors d'une rencontre hors de son socle de référence habituel. Aussi, l'essentiel de l'interculturalité interpelle la notion même d'altérité, à savoir ce qui est considéré comme soi et non soi, ce qui peut être questionné de ses propres représentations ou normes, et ce qui peut nouvellement être apprécié ou réadapté avec autrui. **Les situations ou enjeux interculturels sollicitent ainsi une potentielle décentration et ouverture, en interpellant ce qui peut être incompréhensible pour soi mais essentiel pour autrui. La possibilité d'appréhender autrement ses représentations et préjugés initiaux peut donc être mobilisée dans de nombreuses situations quotidiennes.**

Pour toute ces raisons, la notion d'interculturalité - ou plutôt, s'il s'agit de différents pays, d'ethnoculturalité - est une des possibles différences représentationnelles issue d'un socle culturel déterminé par un pays ou une communauté culturelle. La rencontre entre deux représentations ethnoculturelles peut se rencontrer, se métisser...ou se confronter.

Nous verrons comment l'ensemble de ces enjeux (interculturel, ethnoculturel) peuvent être particulièrement au cœur de l'hébergement citoyen.

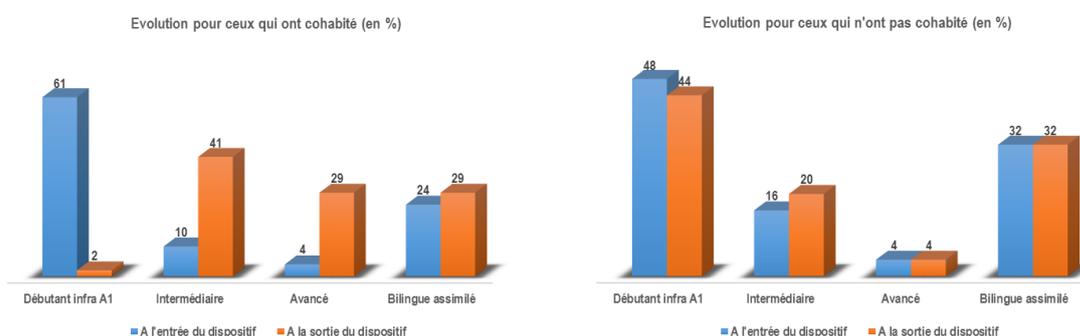
Les personnes réfugiées et les citoyens qui ont souhaité participer à ce programme ont chacune été impliquées dans une démarche d'hospitalité, avec ce que la particularité du terme « hôte » interpelle : la possibilité de mutuellement s'accueillir, que l'on soit celui qui ouvre la porte de son foyer ou celui qui y est attendu. Se soutenant mutuellement de cette nécessité, les cohabitations et l'accompagnement socioprofessionnel ont permis des résultats significatifs : si l'on tient compte d'un « avant » et d'un « après » intégration dans le dispositif, les conclusions sont sans commune mesure pour les précédents freins suivants :

❖ L'apprentissage de la langue française

Au regard des freins linguistiques qui pouvaient les restreindre, l'apprentissage du français a été un besoin qui a été fortement exprimé par nos accueillis. Pour la majorité des personnes accompagnées, l'enjeu d'une intégration professionnelle rapide a accentué leur volonté d'améliorer leur niveau de français.

Aux suites de l'accompagnement et des cohabitations, une évolution notable du niveau de français a été constatée (diminution du nombre de personnes avec un niveau débutant infra A1, nette progression vers le niveau intermédiaire et avancé), favorisée par l'accueil citoyen et l'accompagnement proposé. Seuls 7% n'ont pas réussi à faire progresser leur niveau de français.

En comparaison, les personnes accompagnées sur le programme sans cohabiter n'ont pu bénéficier de cette même progression. L'hébergement citoyen semble donc particulièrement porteur sur cet aspect.



❖ L'insertion professionnelle

L'apprentissage linguistique a été particulièrement moteur pour favoriser l'insertion professionnelle : 78% des personnes intégrées au dispositif ont vu leur situation professionnelle évoluer. Il s'agit principalement (79%) des personnes qui ont cohabité et ont pu bénéficier d'un accompagnement professionnel pendant plusieurs mois. Celles pour qui la situation professionnelle n'a pas évolué, sont majoritairement des personnes qui n'ont pas cohabité et ont été beaucoup moins accompagnées (81%).

| | Personnes qui ont cohabité | | Personnes qui n'ont pas cohabité | | Total personnes | |
|-------------------------|----------------------------|----|----------------------------------|----|-----------------|-----------|
| | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| En emploi | 36 | 73 | 10 | 40 | 46 | 62 |
| Auto-entrepreneur | 2 | 4 | 0 | 0 | 2 | 3 |
| Formation rémunérée | 6 | 12 | 6 | 24 | 12 | 16 |
| Formation non-rémunérée | 3 | 6 | 5 | 20 | 8 | 11 |
| Sans activité | 2 | 4 | 4 | 16 | 6 | 8 |
| | 49 | | 25 | | 74 | |

❖ *L'insertion vers le logement*

Les deux éléments précédents ont conjointement impacté une insertion vers le logement : 96% des personnes qui ont été accueillies et qui ont cohabité, ont trouvé une solution de relogement ou d'hébergement à leur sortie du dispositif. Il s'agit essentiellement de solutions de logement dite « adaptées » (38%) et « accompagnées » (18%) telles que des résidences sociales, logement en intermédiation locative et foyer de jeune travailleur. Ces solutions semblent particulièrement adaptées pour des personnes qui n'ont pas encore d'expérience locative en France, car elles favorisent une progressive appropriation de la gestion d'un logement. Néanmoins, 11% ont quand même pu accéder à un logement pérenne avec signature de bail direct.

Il a été noté que 6 personnes n'ont pas accepté les propositions de logement qui leur ont été faites : malgré l'accès à un emploi durable, une personne a souhaité retourner en situation de rue plutôt que d'intégrer une résidence sociale. Pour d'autres, le dispositif et la cohabitation ont pu être investis pour améliorer le français et stabiliser leur situation professionnelle, tout en conservant un ancrage communautaire qui a été réinvesti au terme de la cohabitation (colocations ou hébergement communautaire). Ces choix, rarement compréhensibles dans la culture du travail social et pour les foyers accueillants, interpellent nécessairement un parti pris interculturel, notamment la représentation d'un nécessaire logement individuel et personnel pour valider la question d'une autonomie et amélioration de vie. Sur le même principe la question de « l'autonomie » peut également être questionnée lorsque le parcours résidentiel et personnel est si nouvellement entamé.

Pour première conclusion

Si les personnes accueillies témoignaient de multiples freins à l'insertion - freins linguistiques, accordage culturel en voie de construction, précarité économique, éventuelles répercussions psychiques de l'expérience de migration, méconnaissance des institutions et des modalités par lesquels s'organisent les démarches administratives – des conditions de vie décente et familiale associées à un accompagnement renforcé, ont été propices à des conditions exceptionnelles d'insertion. Ceci est d'autant plus important si l'on tient compte de l'expérience de cohabitation et ce qu'elle convoque de nécessaires réaménagements (notamment cognitifs - apprentissage et pratique quotidienne de la langue - et subjectifs - nouvelles modalités ou réactualisations des liens, processus d'acculturation plus ou moins conflictuel, etc.).

De plus, il est particulièrement rare de constater de telles évolutions sur une durée moyenne d'une année : ceci est indéniablement un élément différenciateur par rapport à un très grand nombre de structures sociales « classiques ».

En cohérence avec la vocation du dispositif, l'approche conjointe de l'hébergement citoyen et d'un dispositif support d'accompagnement professionnel est particulièrement adapté. Ceci démontre que cette modélisation est possible, indéniablement effective, et permet des résultats probants concernant l'apprentissage linguistique, l'accès aux droits, l'accessibilité à la formation et à l'emploi, et enfin l'accessibilité au logement.

A notre sens, les résultats observés peuvent s'expliquer par :

- **La portée indéniable des cohabitations** - Celles-ci ont joué un rôle important dans l'apprentissage du français et, plus implicitement, dans le sentiment d'inclusion des personnes réfugiées. L'étayage psycho-social proposé par les professionnels et les foyers d'accueil – et par les réseaux des accueillants – permet aux personnes accueillies de gagner en assurance et en confiance en elles, de tisser des liens avec une société d'accueil dont ils maîtrisent mieux la langue et qu'ils appréhendent avec plus d'assurance. Ceci pourrait

expliquer les différences de progressions constatées chez les personnes qui ont cohabité et comment l'insertion se soutient d'un levier remarquable lorsque qu'elle est portée par un sentiment d'inclusion. Ce processus concret de socialisation interculturel mérite d'être souligné et analysé : c'est à ce titre que l'étude d'impact a été proposée.

- **Les outils et leviers de l'accompagnement professionnel** - Spécifiquement pensés et étoffés durant l'expérimentation, l'accompagnement professionnel s'est ajusté pour répondre aux situations et problématiques rencontrées par ce cadre d'hébergement citoyen. L'accompagnement renforcé a également permis d'intensifier une disponibilité, une analyse et une meilleure appréciation et réponse/orientation face aux difficultés rencontrées. Cette modalité était donc individualisée et tenait pour principe une co-construction de parcours, donnant pleinement sens à la notion d'autonomie. Ce cadre pluridisciplinaire s'est également fortement ancré dans un réseau partenarial compte tenu de la complexité des situations rencontrées.
- Enfin, à la différence d'autres problématiques rapidement abordées au moment de l'entrée dans le dispositif, **celle du mal-être psychique est peu formulée bien que rapidement pris en compte**. A ce titre, 85% des personnes réfugiées ont été accompagnées sur le plan psychologique (15% seulement avaient pu être soutenu sur ce versant au moment de leur entrée). Relevant du registre de l'intime, ils sont généralement peu mentionnés par les bénéficiaires durant l'accueil en famille, même si on peut affirmer que l'accompagnement des psychologues contribue de manière proactive à une meilleure prise en compte des personnes accueillies, et plus globalement à la cohabitation.

Cette analyse empirique fait valeur d'hypothèse concernant l'indéniable effectivité de l'accueil citoyen. Toutefois, pour comprendre réellement ce qui s'articule autour de ces expériences et leur donne un levier si singulier, il nous a semblé plus pertinent de questionner ces enjeux avec les personnes concernées.

III. L'ETUDE D'IMPACT ELAN

1. Eléments de contexte

Dans un contexte de résultats globalement très positifs, il nous a semblé essentiel que les parties prenantes de cette expérience nous fassent part de l'après-coup de cette expérimentation, et nous permettent d'invalider ou confirmer nos hypothèses concernant les leviers favorisant la portée de ce dispositif. Il nous semblait également essentiel de mesurer l'ensemble des ressources déployées pour ces cohabitations et participant aux effets observés.

Ce qui est donc ici nommé étude « d'impact », ne traduit pas une évaluation institutionnelle (qui, pour une bonne partie, est déjà appréciable et quantifiable tel que ci-avant démontré). **Il s'agit plus particulièrement de mesurer ce qui a eu valeur d'impact pour les bénéficiaires, comme élément à part entière d'une expérience subjective.** En d'autres termes, si nous connaissons la portée de ce dispositif, il est bien difficile d'évaluer ce qui a été au cœur et essentiel pour chaque participant de cette expérience. C'est la raison pour laquelle et de manière générale, la démarche de cette étude souhaitait recueillir les avis, appréciations de l'expérimentation d'accueil et de cohabitation, sans prédisposer et préfigurer de questions (et donc de réponses) préalablement déterminées. L'étude permettait ainsi de faire mention de tous les sujets qui semblaient essentiels aux bénéficiaires, sans orientation, sans distinctions arbitraires ou prédéterminées d'un questionnaire.

2. Méthodologie de l'étude

Dans cette perspective, le choix du recrutement d'un stagiaire psychologue nous a paru être le plus adapté à cette appréciation subjective, en favorisant la conduite d'entretiens libres. Ce stagiaire, Mme Chloé Pons, s'est appuyé sur plusieurs étapes de mise en œuvre :

- Une phase d'immersion au sein de l'équipe
- Un recueil et une analyse documentaire institutionnelle (articles de presse antérieurs, interviews préexistantes d'accueillis et d'accueillants)
- La définition d'un protocole de l'étude et les principaux plans d'analyse y afférant :
 - Trois entretiens collectifs non directifs enregistrés (discours spontanés des accueillis/ Accueillants/ Accueillis-accueillants)
 - Des entretiens individuels non directifs enregistrés avec l'ensemble des bénéficiaires
 - Le choix de l'outil d'analyse : grille d'analyse de contenu
- De nombreux échanges avec le psychologue référent du stage et avec l'équipe

Cette étude a été rendue possible par la mise en œuvre d'un système homogène de recueil puis de saisie de données, élaboré avec le stagiaire au moment du démarrage de l'étude et renseigné par lui durant les 6 semaines de son activité. L'analyse de ce recueil a été favorisée par une seconde étudiante psychologue, Mme Brenda Benguira, sur l'étape déterminante de l'analyse de contenu.

Synthèse des séries d'entretiens réalisés

| Cadre d'entretien | Participants | Dates |
|------------------------|--|-------------------------|
| Entretien collectif | Anciens accueillis | Le 11/10/2019 |
| Entretien collectif | Anciens accueillants | Le 18/10/2019 |
| Entretien collectif | Anciens accueillis et anciens accueillants | Le 25/10/19 |
| Entretiens individuels | Anciens accueillis et anciens accueillants | Du 08/10/19 au 12/11/19 |

3. Participation (panel et échantillon)

Les entretiens ont été proposés à l'ensemble des bénéficiaires ayant cohabité par l'intermédiaire du dispositif ELAN et n'étant plus accompagnés depuis plus de 3 mois. Contactés par mail en septembre puis octobre 2019, 27 personnes ont fait part de leur souhait de participation et ont été recontacté par téléphone courant octobre.

Cependant, des contraintes ont pu affecter leur mobilisation se traduisant par de nombreux désistements, reports ou oublis de rendez-vous. Pour ces diverses raisons, cette étude n'intègre finalement que 14 participants (certaines personnes participaient au temps collectif et à l'entretien individuel). Par ailleurs, plusieurs entretiens n'ont pu être enregistrés, ce qui a rendu caduque la méthodologie d'analyse de contenu pour ces derniers. Enfin, compte tenu de difficultés personnelles, le stagiaire a dû interrompre subitement son stage à la mi-novembre, nécessitant que le second étudiant priorise l'analyse déjà entamée des temps collectifs : nous avons ainsi prioritairement favorisé une analyse fine et aboutie de ces derniers.

Pour toutes ces raisons, le recueil et l'analyse de l'étude d'impact s'appuie sur un faible taux de matériel clinique par rapport aux projections initiales. Dans ce contexte, le seuil semble trop fragile et ne peut être déterminé comme « représentatif ». Pour autant, il ne s'agirait pas de déclarer ces appréciations comme des épiphénomènes : si la représentativité n'a pu être atteinte pour cette étude, elle n'en reflète pas moins un panel non négligeable, témoignant des enjeux relevés par l'hébergement citoyen. Ces résultats ont également le mérite d'aborder des questions peu approchées sous d'autres modalités d'investigations.

Synthèse du matériel recueillis pour l'étude

| | Participants |
|---|-------------------------|
| Souhait de participation | 27 personnes |
| Participations aux temps collectifs | 13 personnes |
| Participations aux entretiens individuels | 17 personnes |
| Matériels pris en compte dans le cadre de l'étude (Entretiens enregistrés) | 15 entretiens |
| Matériels analysés | 3 entretiens collectifs |

Focus sur l'analyse de contenu

En psychologie, en sociologie et en psychologie du travail, l'analyse de contenu est utilisée pour des analyses de faits, d'attitudes et de représentations, en s'appliquant sur des textes, des discours individuels ou collectifs, spontanés (discussions) ou composés (écrits, discours préparés). Son objectif est d'établir le repérage et la quantification d'éléments de discours chez un groupe homogène de sujet. C'est donc une procédure d'analyse systématisée, quantitative et qualitative, permettant de disposer d'un recueil objectivable. La fréquence d'apparition de certaines attitudes et la mise en lien d'éléments de même nature permettent d'accéder à un niveau relatif de représentation.

Elle procède :

Par une mesure quantitative (ce qui est dit)

Il s'agit de la quantification de la fréquence d'apparition.

Cette étape se concentre plus précisément sur 2 types d'appréciations quantitatives : le nombre de fois où la catégorie est exprimée dans le discours des sujets (le nombre de l'occurrence rend compte de son intensité dans le discours) et le nombre de sujets ayant fait référence à une catégorie (le nombre de sujets rend compte de la représentativité d'une attitude : un nombre « n » de sujets rencontrés a fait référence à.....)

Par une mesure qualitative (la manière dont les choses sont dites) : c'est une analyse en profondeur d'un petit nombre d'informations choisies. Cela peut comprendre le style du discours, les redondances, les métaphores, la temporalité (distribution dans le temps), les connotations, les hyperboles, les phrases en suspension, les éléments récurrents, les jeux de mots ou les traits d'humour, les dénégations, etc.

Les mesures quantitatives et qualitatives sont communément appelées éléments (analyse) de fonds et éléments (analyse) de forme. C'est à partir de ces éléments conjugués de fonds et de forme que l'on donnera du sens au discours, à la logique et à l'argumentaire qui le sous-tend.

L'utilisation de cet outil d'analyse a une fonction heuristique, c'est-à-dire qu'elle contribue à proposer des intentions de découvertes, de tâtonnements exploratoires. Elle peut également avoir une fonction d'administration de la preuve, c'est-à-dire qu'elle peut apparaître comme un mode de vérification d'hypothèses, de questionnements ou d'affirmations provisoires. Elle a pour but « d'étayer des impressions, jugements intuitifs » (Bardin, 1989) à l'égard de certaines communications afin d'obtenir, par des opérations structurées, des résultats fiables quant à leur teneur signifiante.

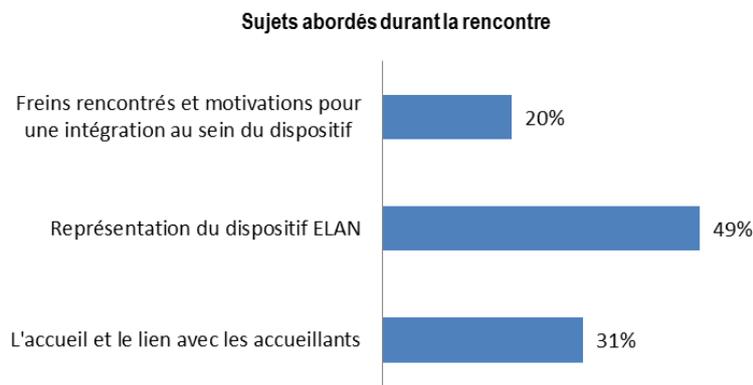
Comme toute démarche de mesure, elle porte un certain coefficient d'incertitude et peut présenter certaines limites : absence de prise en compte de la situation d'énonciation, du contexte de recueil de données et d'indices observables (essentiellement tout ce qui a attiré au non verbal).

4. Résultat de l'étude

Pour la réalisation de cette étude, une analyse de contenu dite « catégorielle » a été privilégiée. Il s'agit d'une grille qui permet de repérer les répétitions et fréquences de thématiques prépondérantes. Après une première étude globale des énoncés, celles-ci sont dénombrées puis classifiées par thèmes significatifs.

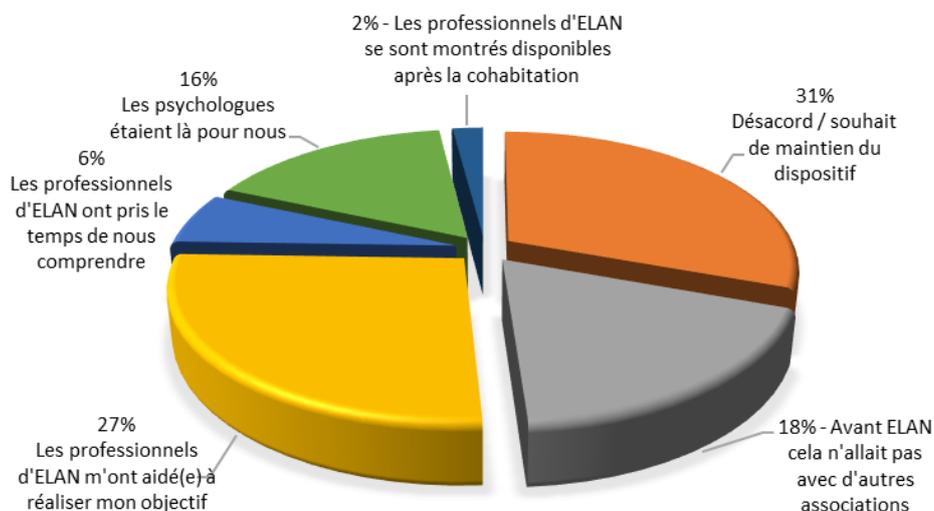
❖ Temps collectif n°1 : échange entre anciens accueillis

Le premier temps collectif, dédié aux anciens accueillis, ont fait apparaitre la prévalence des sujets suivants :



Ce temps collectif a permis aux personnes présentes d'exprimer leur avis et leur expérience, notamment, les liens les unissant au dispositif ELAN et aux familles accueillantes. Il a également favorisé une rétrospective des difficultés rencontrées avant l'accueil et ayant motivé l'intégration au dispositif.

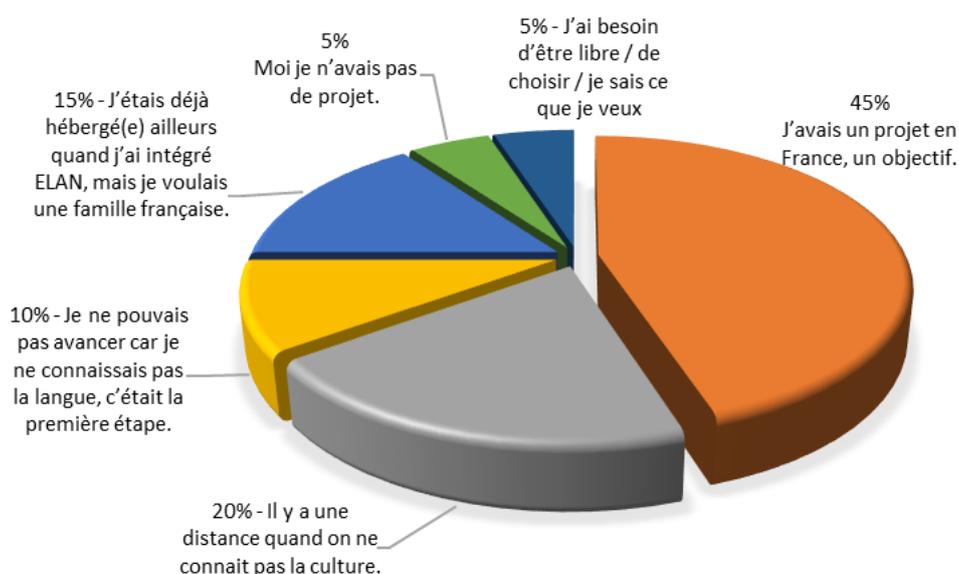
Représentation et lien avec le dispositif



Concernant le dispositif, l'incompréhension et le souhait de son maintien seront au premier plan et témoigne de la valeur affective investie dans le programme. En effet, le dispositif Elan ressort comme ayant été en adéquation avec leur demande, attentes et besoins car il reconnaît l'individu dans sa singularité (valeur de compréhension, prévalence de la mention des psychologues). Ceci, semble-t-il, pouvait être plus difficile avec d'autres associations.

Ce contexte favorable semble leur permettre d'être acteur des décisions et des changements de leur propre vie, ce qui apparaît dans l'importance des projets/objectifs réalisés. La qualité d'écoute, de compréhension et la disponibilité de l'équipe ont donc été essentiels, mais ce qui lui donne une marque singulière, c'est l'effectivité d'un projet/objectif réalisé. Le dispositif est donc particulièrement reconnu sur cet aspect.

Les freins antérieurs, les motivations pour une intégration dans le dispositif

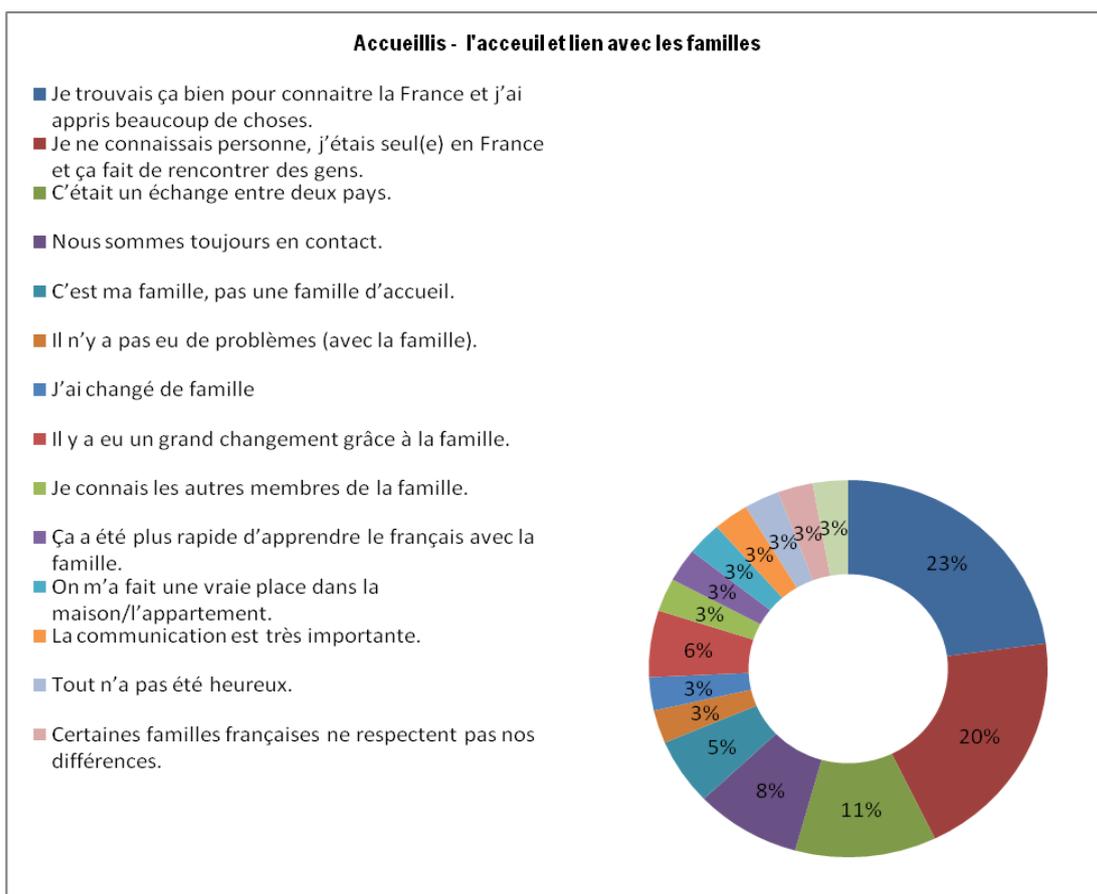


L'importance d'un projet mené à terme favorise un affect positif envers ELAN. Cela prend tout son sens si l'on tient compte des freins rencontrés par les anciens accueillis (avant leur intégration) : en effet s'ils avaient autrefois un projet plus ou moins circonscrit, une volonté parfois très affirmée de le réaliser, un certain écart (linguistique, culturel) freinait cette possible réalisation.

Le second frein identifié est celui de l'apprentissage de la langue, et explique l'enjeu d'investir une cohabitation. Toutefois, les accueillis évoquent également une distance qui, en implicite, peut faire référence à une mise à l'écart ou rendre compte de la question de l'isolement. Cet élément a pu occasionner la recherche d'un sentiment d'appartenance et d'inclusion en intégrant une famille.

La particularité de ce collectif est donc l'enjeu d'appartenir à un groupe, à une famille, qui serait une ressource pour répondre à leur besoin d'inclusion et d'appartenance. C'est en cela que l'accueil en famille peut aussi représenter à lui seul un projet (cf. « moi je n'avais pas de projet »), avec pour finalité de trouver un lieu d'inscription.

L'accueil et le lien avec les familles



La question des familles accueillantes est évoquée tant du versant des difficultés rencontrées que du côté de la reconnaissance et de l'affect.

Les familles représentent en premier lieu un support pour l'appropriation de moyens de connaissances et d'apprentissage et permettent de rompre un sentiment d'isolement ressenti autrefois (« j'étais seul, je ne connaissais personne »). Rien que pour cela, l'accueil peut représenter un grand changement.

Mais les accueillis soulignent également que l'accueil est une rencontre entre deux pays, ce qui implique que cette démarche est initiée favorablement des deux côtés et que les différences soient respectées. Il semblerait que ce soit cette condition de rencontre (des deux pays donc et non d'un seul) qui favorise le maintien d'un contact par la suite.

Cela suppose qu'un temps suffisant de cohabitation favorise cette rencontre et qu'il n'y ait pas de multiples cohabitations : en effet, les grilles d'analyses révèlent que le maintien des liens est formulé par les personnes n'ayant pas eu plusieurs foyers.

On peut donc supposer que le changement de famille – et qui plus est, sur une courte période- nécessite de retrouver sa place auprès des familles suivantes et que cela peut rendre plus difficile leur investissement : la multiplication peut en effet annihiler cette recherche de lien ou privilégier un seul lien d'appartenance. Cette appréciation peut apparaître lorsque les accueillis font la différence entre une « famille d'accueil » et « leur » famille.

Après ces premiers enseignements, ils nous semblent particulièrement intéressant d'introduire des variables pour approfondir ce qui a été évoqué, en interrogeant notamment :

- La présence et la nature du projet des personnes avant leur intégration
- Et la durée d'accompagnement / investissement du suivi avec les professionnels

Ces éléments permettront de savoir si le dispositif est uniquement opérant pour les personnes ayant déjà un projet prédéterminé. Dans la négative, il peut être recherché si le nombre d'entretiens de pré admissions et de suivi influe sur la construction d'une dynamique de projet (qui semble si centrale pour les accueillis) ainsi que sur la cohabitation.

Introduction des variables projets/ investissement du suivi avec les professionnels

Le complément de la variable « projets » fait apparaître l'expression des projections suivantes (lors des entretiens de pré-admission) :

- 21 personnes avaient un projet d'insertion défini (emploi, réunification familiale, logement, etc.), qu'ils ont effectivement mené à leur terme ou partiellement réaménagé,
- 20 personnes avaient des projections peu élaborées, peu de visibilité sur les moyens pour leur donner forme mais étaient en recherche de soutien pour le construire.
- 20 personnes ont également formulé le souhait de cohabiter pour améliorer leur compétence linguistique
- Tandis 18 personnes avaient la nécessité de trouver un lieu sûr lorsqu'elles acceptaient d'être orientées vers le dispositif. Pour cet aspect, nous constatons que ce sont essentiellement des femmes et des jeunes hommes de moins de 25 ans.

Concernant l'investissement du dispositif, la durée (en mois) d'accompagnement associée aux nombres d'entretiens avec les différents professionnels ont fait apparaître le coefficient d'accompagnement pour chaque accueilli (mois / nbre d'entretiens pluridisciplinaires). Il révèle les particularités suivantes :

- Le Coef minimum est de 0.93 ce qui veut dire que la personne est venue moins d'une fois par mois rencontrer les professionnels et qu'elle semble avoir peu investi son accompagnement. Le constat est que la durée de cohabitation est alors nettement prolongée (plus de 24 mois), tandis qu'aucune proposition de logement du dispositif n'aura été acceptée. Il est à préciser que la famille a souhaité poursuivre la cohabitation et ne participait plus aux propositions de rencontre avec le dispositif.
- Plus globalement, l'accompagnement des hommes accueillis se situent entre un coef 2 et un coef 7. Les cohabitations les plus courtes sont associées à un coef minimum d'investissement de 3,6 : il correspond majoritairement aux personnes dont le projet a nécessité un étayage de l'équipe. Autrement, pour les personnes au projet déjà défini, ce coef descend à 2.
- Il est à noter que les femmes accompagnées par le dispositif ont un coef plus élevé (min de 3,2 et max de 11) mais une durée de cohabitation plus courte.
- Enfin, les coefs les plus importants (7 et 11) apparaissent pour les plus jeunes mais pour une durée de cohabitation équivalente à leurs aînés.

Analyse des résultats

Le dispositif Elan répond aux attentes des personnes ayant autant un projet défini que celle ayant eu la nécessité d'un soutien pour le construire. Cet élément est favorisé par une écoute, une disponibilité et le sentiment d'être pris en compte dans ses désirs et ses projets. Cependant, et bien que cette question ait pris une valeur significative avec ELAN, elle ne peut être portée aux discredits des structures précédentes : la majorité de ces associations ont été rencontrées durant les démarches de demande d'asile, période pendant laquelle la question des projections a été mise en suspens. Toutefois, la saturation des dispositifs de premier accueil, et leurs conséquences sur le nombre de personnes en « file active » (nombre de personnes accompagnées par un professionnel), peut expliquer ce ressenti. Enfin, la présence de psychologues semble avoir été identifiée comme support marquant, et révèle la nécessité d'un accompagnement sur cet aspect.

En deuxième instance, nous pouvons supposer, au travers des coefficients mensuels d'accompagnement, que l'investissement du suivi avec les professionnels a pu impacter significativement le projet de l'accueilli et la période de cohabitation. En effet, les conséquences d'un non investissement en un tiers (ici le dispositif) - et pendant une longue période- peut être le reflet du sentiment d'isolement et de distance éprouvé autrefois, nécessitant un besoin d'appartenance au sein de la famille et d'en être un membre à part entière.

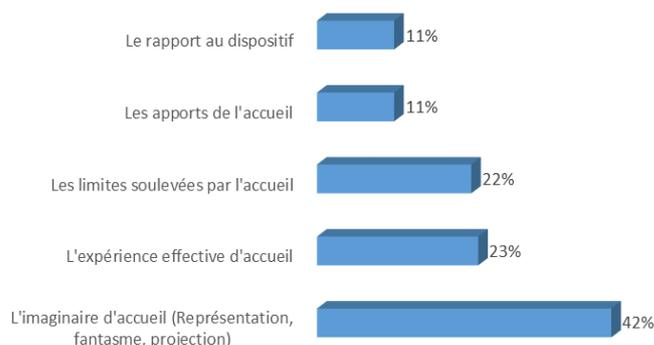
Cependant, cette absence de tiers se manifeste à l'approche de la fin (ou au terme de l'accueil) : les accueillis sollicitent alors une durée plus importante de cohabitation ou de nouveau les professionnels de manière significative. A l'inverse un investissement du suivi avec les professionnels en amont et durant l'accompagnement permet de mener les projets/objectifs à leur terme dans le temps imparti.

Concernant les familles, nous pouvons noter qu'elles sont investies et répondent à un besoin d'apprentissage lorsque l'accueil est envisagé comme un apport univoque. Autrement, elles peuvent devenir un lieu d'inclusion, favorisant le sentiment d'appartenance et un échange entre deux pays. Ceci est possible à la condition que cet apprentissage et cette inclusion soit mutuelle, qu'elle s'opère dans le temps, au risque de ne créer qu'une relation trop sommaire et superficielle.

Ces différents éléments révèlent une démarche d'inclusion qui n'est pas à confondre avec un unique modèle d'intégration car cette démarche d'inclusion implique mutuellement les accueillants et les accueillis.

❖ *Temps collectif n°2 : échange entre anciens accueillants*

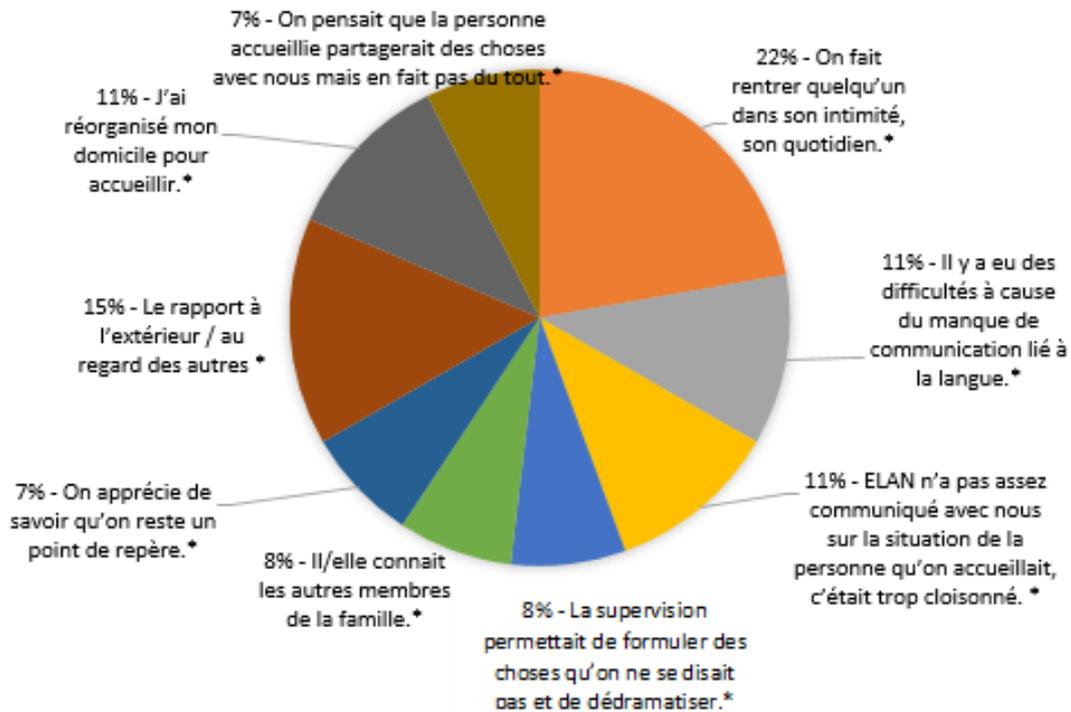
Le deuxième temps collectif, dédié aux anciens accueillants, ont fait apparaître la prévalence des sujets suivants :



Au travers de la dynamique de ce groupe, nous pouvons noter que la majorité des sujets abordés concerne l'imaginaire d'accueil. Nous constaterons que cet élément a eu effectivement son importance dans l'expérience puis dans les difficultés de cohabitation.

Les expériences, attentes et appréciations ayant été diamétralement opposées, il est nécessaire de préciser les ressentis partagés par l'ensemble du groupe (signalé par une étoile), et celles plus spécifiques.

Les appréciations partagées par l'ensemble du groupe



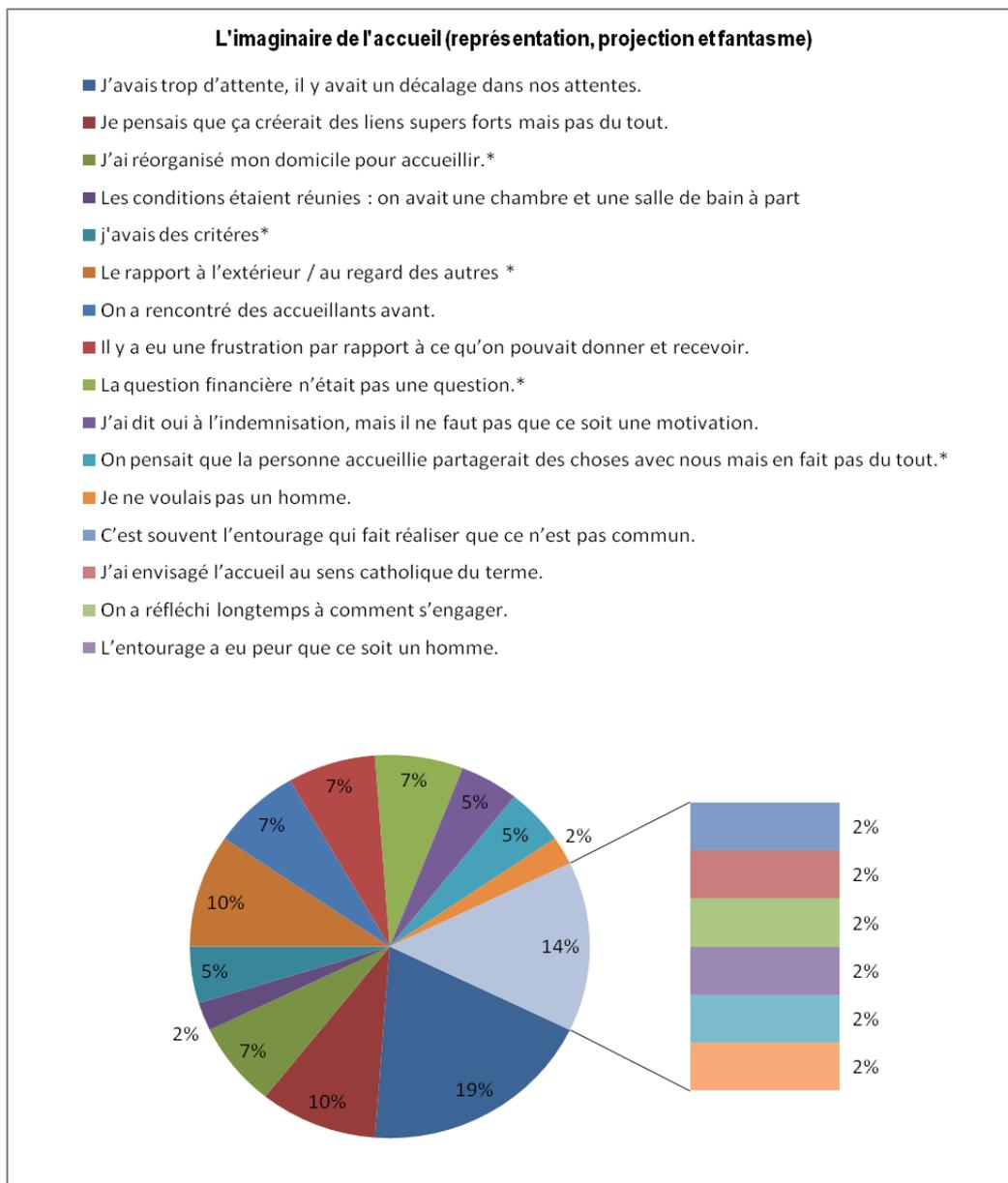
Que la démarche d'accueil se soit déroulée sans difficultés notables ou de manière plus complexe, les accueillants ont globalement exprimé que les cohabitations ouvrent la porte de leur intimité et de leur quotidien. Cet élément révèle comme la cohabitation est une démarche très concrète d'ouverture, en faisant « entrer » une personne dans son logement, dans son cercle familial, mais également dans une forme « d'intimité » plus subjective : d'une certaine manière, l'accueil « expose » différentes parts d'intimité des accueillants. Si on se réfère à cette question centrale, on peut supposer les freins soulignés par l'entourage (l'extérieur) : dans une culture où la question d'une délimitation d'espace et d'intimité est essentielle, accueillir peut soulever une certaine forme de perplexité et donner lieu à un florilège de questionnements ou de freins culturellement ancrés.

Les accueillants peuvent donc se retrouver dans une position d'entre-deux vis-à-vis de ces représentations sociétales usuelles, ressentir les effets de ces ancrages culturels et éventuellement les questionner : jusqu'où se situe mon besoin d'intimité ? Sur quel aspect ?

Ils notent aussi que la barrière linguistique a pu être source de difficultés, nécessitant un certain effort pour communiquer, et que cet effort a pu réduire les tentatives de communication ou les limiter : ce dernier point a rendu nécessaire une seconde voie de communication (à comprendre ici comme information) supplémentaire sur l'accueilli, par le biais -cette fois-ci- du dispositif... avec le reproche de ne pas les obtenir.

Toutefois, les supervisions proposées par les psychologues ont souvent été investies comme un espace pour interroger les enjeux de l'accueil, ainsi que des questions, qui, cette fois, concernaient bien les accueillants.

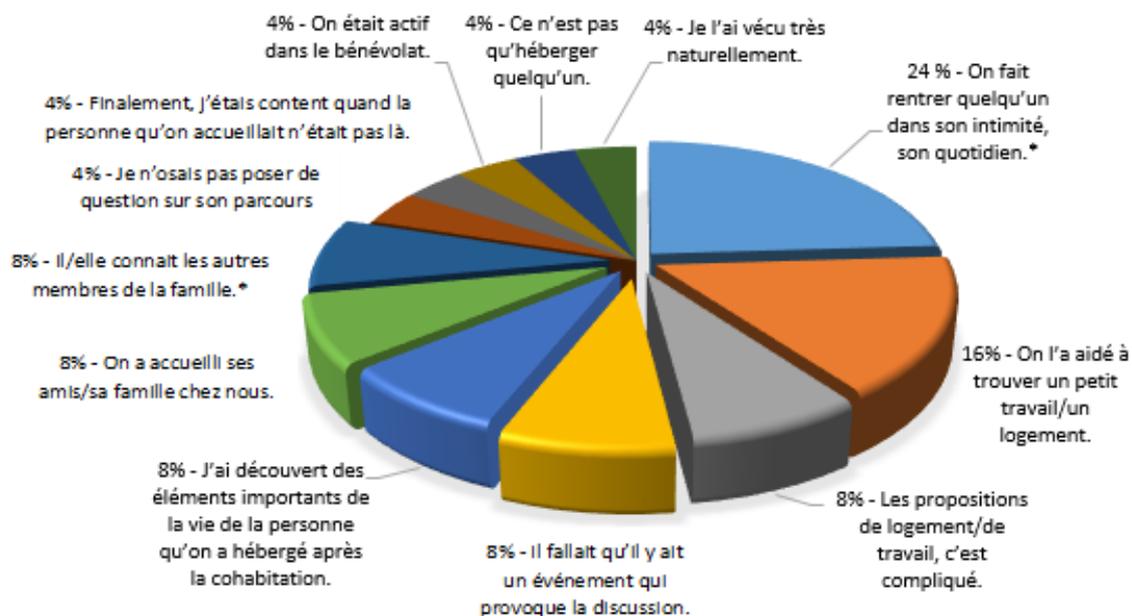
Des avis contrastés, à commencer par l'imaginaire d'accueil (représentation, projection, fantasme)



L'analyse de ce temps collectif questionne l'imaginaire de l'accueil. Quelles sont les représentations mobilisées dans ces rencontres culturelles ? Comment ces représentations se manifestent-elles dans la cohabitation ? Elle concerne les projections (la réorganisation de l'espace, comment s'engager, ce qu'on peut apporter, les conditions d'espaces délimitées etc.), les représentations individuelles et collectives (l'entourage a eu peur, interroge, porte un regard), donnant appui à des critères sécurisants (des enfants ou une femme, pas un homme), ainsi que des fantasmes (l'accueil catholique, le partage, ce qu'on peut donner et recevoir, la création de lien « fort » etc.). Cette question de l'imaginaire de l'accueil interroge nécessairement le type d'investissement que les accueillants engage avant l'arrivée de la personne, avec ce que cela peut créer, in fine, de décalage « j'avais trop d'attente ».

Enfin l'indemnisation acceptée semble nécessiter une justification, afin qu'elle ne dénature pas la démarche d'engagement et son implication solidaire.

Des avis contrastés, l'expérience d'accueil



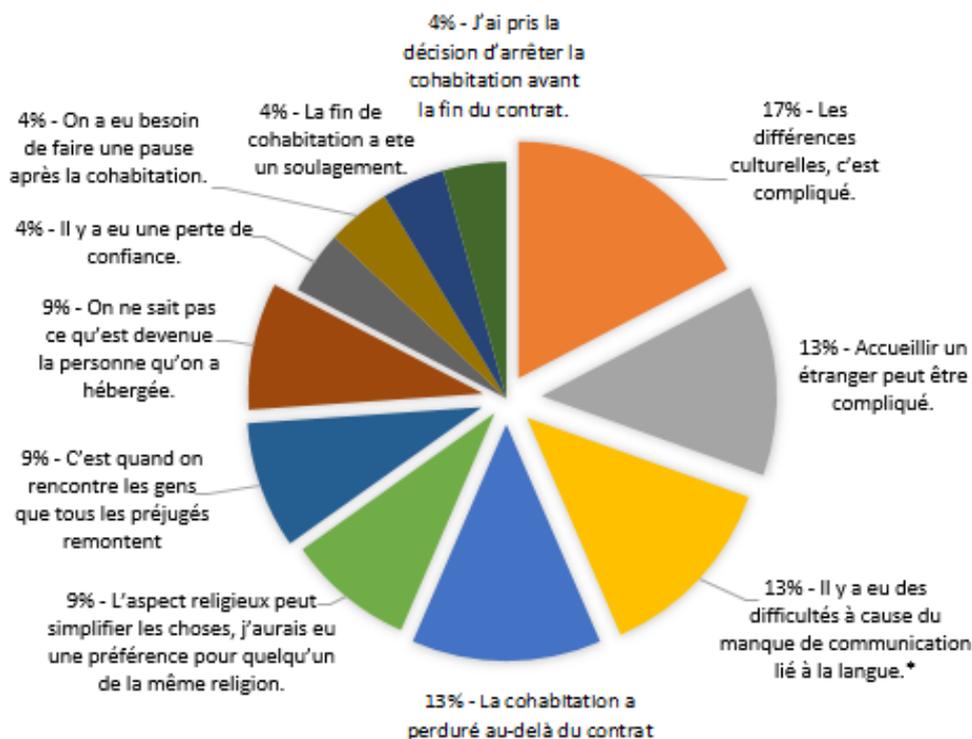
La question de l'intimité et des pratiques visant à protéger son intimité a clairement été évoquée. Cette question, si elle a été mise au premier plan par les accueillants, est présentée comme un élément important pour les accueillis, qui pourtant, ne trouve aucun écho de la part de ces derniers : en effet, aucun n'a évoqué ce point matériel durant les différents temps d'échanges.

Ainsi, il apparaît que la question de l'intimité soit un fait culturel nécessaire pour l'ensemble des accueillants présents, et qui peut ressurgir par l'envie, à un certain moment, de retrouver son espace privé.

L'accueil ouvre néanmoins la possibilité de faire connaître son entourage, parfois rencontrer ceux des accueillis, de partager (et se rendre compte) des difficultés rencontrées (travail, logement), et de proposer une aide. Ceci rappelle une dynamique globale de partage, et non d'un simple hébergement.

Toutefois, si cette démarche a pu se maintenir avec naturel pour certains accueillants, des limites d'échanges ont pu apparaître, notamment concernant leur parcours ou des éléments importants de la vie de l'accueilli. Les accueillants ont pu fortuitement en prendre connaissance, lors d'événements particuliers ou au terme de l'accueil, n'osant questionner l'accueilli. Là encore, la question de l'intimité fait retour : il semblerait que ce soit cette question qui doit trouver un équilibre durant l'accueil, trouver une juste part d'intimité, qui ne se retrouve pas sur les mêmes plans pour chacun.

Des avis contrastés, les limites soulevées par l'accueil



La question de la différence est au cœur des difficultés rencontrées. Les accueillants soulignent comment la cohabitation « fait remonter » un ensemble de préjugés personnels occasionnant le retour à une référence familière (ici la religion). Le manque de communication lié à la langue a pu ajouter une somme supplémentaire d'incompréhensions (à tous les niveaux), puis une perte de confiance. Ces éléments ont pu être d'autant plus complexes lorsque se présentait une prolongation de cohabitation, ce qui nécessitait, pour trouver un soulagement, une rupture avant la fin du nouveau contrat.

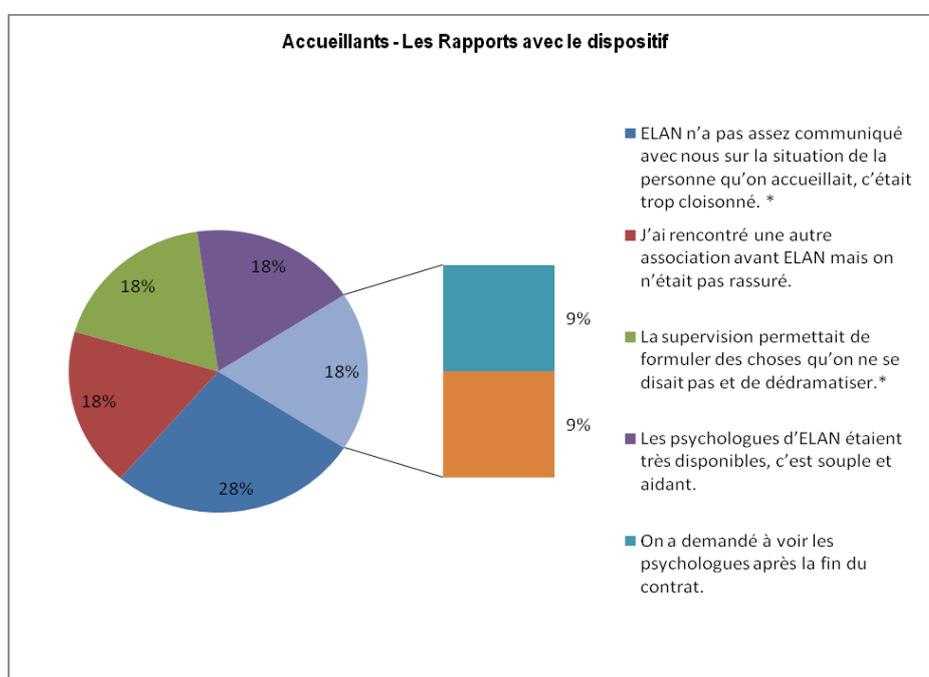
Des avis contrastés, les bénéfices de l'accueil



Pour les accueillants ayant expérimenté une cohabitation plus harmonieuse, la rencontre est un bénéfice indéniable de l'expérience d'accueil, avec ce qu'elle suppose de lien conjointement tissé et maintenu au terme de l'accueil. Ce contact permet de conserver le sentiment d'être un repère pour l'accueilli, car même si ça situation à évoluer, le parcours reste identifié comme « non terminé ». Sur ce bref parcours commun, l'accueillant peut donc avoir le sentiment d'y avoir pris part, par le simple fait d'avoir partagé son quotidien de vie, ce qui est considéré comme peu chronophage.

Certains de ces éléments ont également pu être partagés par les accueillants ayant eu une expérience plus complexe, notamment, cette valeur de repère durant cette période de cohabitation, la conscience d'un impact pour la suite du parcours de l'accueilli. Malgré les difficultés rencontrées, ils conviennent également que cette expérience a pu mettre en réflexion leur propre subjectivité : ils s'autorisent ainsi à énoncer qu'elles ont bouleversées leurs limites d'acceptation, de partage et que cela a enrichi leur compréhension d'autrui...mais aussi d'eux-mêmes.

Représentation et lien avec le dispositif



Le choix de se diriger vers Elan semble, à l'unanimité, s'expliquer par l'encadrement qu'assure le dispositif (le suivi administratif, l'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire, ...). Cette particularité semble rassurante et a peut-être conduit à privilégier Elan à d'autres associations. Toutefois, cet accompagnement professionnel pouvait supposer une centralisation d'information concernant la situation de l'accueilli et leurs éventuelles transmissions aux accueillants en cas de nécessité. Cependant, le secret professionnel impliquait chaque membre de l'équipe, ce qui n'a pas permis la transmission de ces informations car cela nécessitait au préalable le consentement de l'accueilli. C'est à ce titre que les accueillants ont pu considérer ce positionnement comme cloisonnant.

Si cette question peut légitimement se poser (les démarches d'insertions ayant un impact sur les possibilités de relogement et donc sur la durée de cohabitation), elle peut également questionner la nature des relations entre accueilli et accueillant, ce qui ne peut s'échanger, et le niveau de confiance mutuellement engagé. Cette question peut également témoigner de la complexité d'une position d'accueil : entre le soutien apporté et un droit de regard sur les démarches amorcées, le juste milieu n'est pas toujours aisé à trouver.

A cet effet, les temps avec les psychologues sont identifiés et investis comme un espace leur permettant de mettre en mots leur ressenti, et semble faire émerger des éléments inattendus pour eux-mêmes « permettait de formuler des choses qu'on ne se disait pas ». Cette ouverture à une réflexion et décentrage interculturel aura donc été investi pour découvrir et enrichir une compréhension nouvelle de sa démarche d'accueil.

Toujours sur le registre de la communication, il est également reproché le manque de visibilité médiatique du dispositif.

À la suite des ces premières instructions, il nous a semblé intéressant d'introduire des variables, permettant d'approfondir ces éléments.

- (Accueilli) Langue
- (Accueillant) Suivi supervision

Introduction des variables langues / investissement du suivi des professionnels (supervision)

L'introduction des variables « langues » (francophone, non francophone) et investissement du suivi avec les professionnels n'ont montrées aucunes concordances significatives. En effet, la plupart des accueillis et des accueillants ont été exposés à une complexité de communication liée à la langue (58%), mais qui n'a pas révélé de particularité plus conflictuelle (par rapport aux cohabitations francophones). Il semblerait que chaque cohabitation ait tenté d'accorder des modalités de communication, de compréhension, avec ou sans cette particularité.

Quand au suivi, nous constatons que le lien avec les professionnels -suivi réguliers- ne participe pas à harmoniser une cohabitation : les suivis sont réguliers chez l'ensemble des accueillants, que la cohabitation soit plus complexe ou plus harmonieuse. En revanche, un certain nombre de rencontres de médiations peuvent apparaître à l'approche de la fin de cohabitation : en ce cas, les raisons sont l'absence de solutions de relogements qui éclairent l'investissement (ou non investissement) du suivi et les difficultés rencontrées par l'accueilli. C'est peut-être à ce titre que les accueillants reprochent le manque de communication car ils soulignent les obstacles ayant un impact en prolongeant la cohabitation. Concernant le suivi des accueillants, il apparait fournir une aide pour situer son investissement dans l'accueil, ce qu'elle convoque d'indéniable subjectivité et donc de fantasmes et représentations. D'une certaine manière, elle réinterroge ce qui était préalable à l'accueil, autrement dit, l'imaginaire de l'accueil. (Ceci même lorsque plusieurs rencontres à domicile ont été effectuées).

Le soutien à la cohabitation permet donc de s'autoriser à verbaliser ces enjeux, les reconnaître comme étant siens et non totalement tributaires de l'accueilli et aide à déterminer la juste limite à sa démarche. Pour ces raisons, ceux ayant vécu difficilement les cohabitations peuvent la poursuivre jusqu'à leur terme, voire n'excluent pas l'éventualité de la reproduire en tenant compte des limites subjectives identifiées.

Cependant, il peut être constaté que 3 accueillants n'ont effectué qu'une supervision, ont refusé toute possibilité de médiation, déterminant un impossible dialogue sur les enjeux traversant leur cohabitation. Dans ces conditions, l'accueil a rarement excédé les 3 mois, faute d'échange possible.

Analyse des résultats

La question de l'imaginaire interroge le type d'accompagnement que les accueillants s'imaginent apporter, ce qu'ils projettent dans leur accueil et nécessairement sur l'accueilli. Où se placent-ils ? Sur quelle question se positionnent-ils ? Sur la question de l'hébergement ou au delà ?

Car passé sous silence, cet imaginaire peut être mis en acte (aide non sollicitée apportée, projections d'attentes et d'insertion, etc.), et nourrir une désillusion puis des reproches lorsqu'ils ne sont pas partagés. Ces différences de représentations, restées au niveau latent, s'expriment alors, soit par une acceptation convenue de l'accueilli, soit à terme par un conflit et des défenses excluantes (moi /lui). Dans ce cas, elles peuvent faire recours aux représentations initiales, elles mêmes puisées dans des représentations collectives (« on », « l'extérieur », « l'entourage ») ou des freins déclarés objectifs (« la langue », « la culture », etc.).

Nous retrouvons ici ce que le premier temps d'échange déterminait de nécessaires rencontres « entre 2 pays » : l'acte d'hospitalité sollicite un accueil mutuel, voir l'accueil avec des parties insoupçonnées de soi même. C'est sur ce point que se réactualise la question des ancrages/enjeux interculturels.

Travailler sur ce par quoi tous les protagonistes sont traversés est donc utile, ne serait ce que pour accepter ses représentations, ses préjugés, et les mettre au travail. En cela, certains accueillants ont pu approcher ces questions lors des supervisions, reconnaître leur niveau d'attente et leurs fantasmes et les soutenir tout au long de leurs cohabitations.

Les supervisions ont donc été très investies et ont eu un impact sur l'émergence de ces questions « formuler des choses qu'on ne se disait pas ».

Enfin, la question de l'intimité formulée par ce groupe, nous permet d'entendre la question de l'espace/de la chambre à part/la salle de bain à part et comment l'espace d'intimité est envisagé comme une variable indispensable pour pouvoir accueillir. Ceci ouvre une réflexion sur ce qui questionne et rend plus globalement inconcevable l'accueil : dans notre contexte social actuel, nombre de personnes ne souhaitent pas accueillir, même si elles ont les conditions matérielles pour le faire. Est-ce à cause de cette notion d'intimité à préserver ?

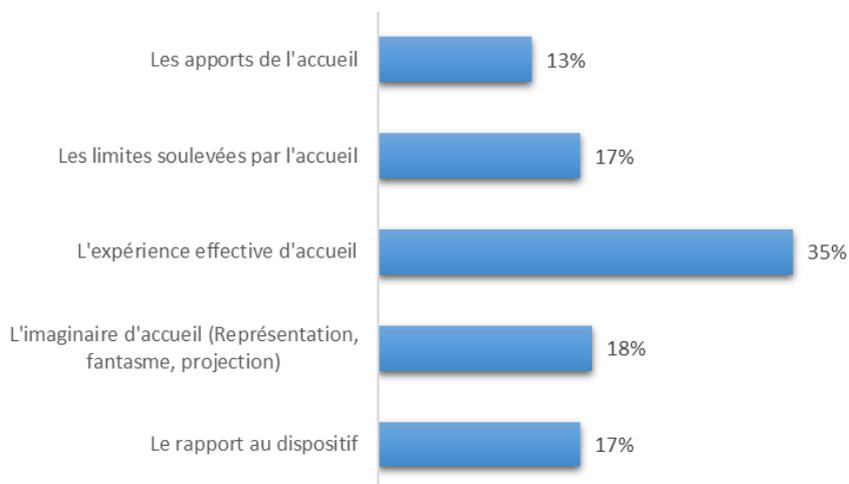
Cette représentation de l'intime, délimité par l'espace, peut donc donner une représentation des valeurs qui traversent et ont été transformées dans nos cultures. En effet, à une certaine époque, la chambre pouvait représenter la pièce où l'on couche et où l'on reçoit avant de devenir un lieu spécifique de repos et d'intimité, et distinguait des espaces de sociabilité². Sous le même ordre d'idée, jusqu'à peu, il était convenu d'un lieu spécifique pour cuisiner, tandis qu'aujourd'hui les cuisines ouvertes sont valorisées.

Nous retrouvons ici toute la spécificité de l'interculturalité, avec ce qu'elle convoque de représentations selon les cultures, les individus et les époques.

² Annick Pardailhé-Galabrun, *La Naissance de l'intime (3 000 foyers parisiens xvii^e-xviii^e siècles)*, Paris, PUF, 1988.

❖ Temps collectif n°3: échange entre anciens accueillis et anciens accueillants

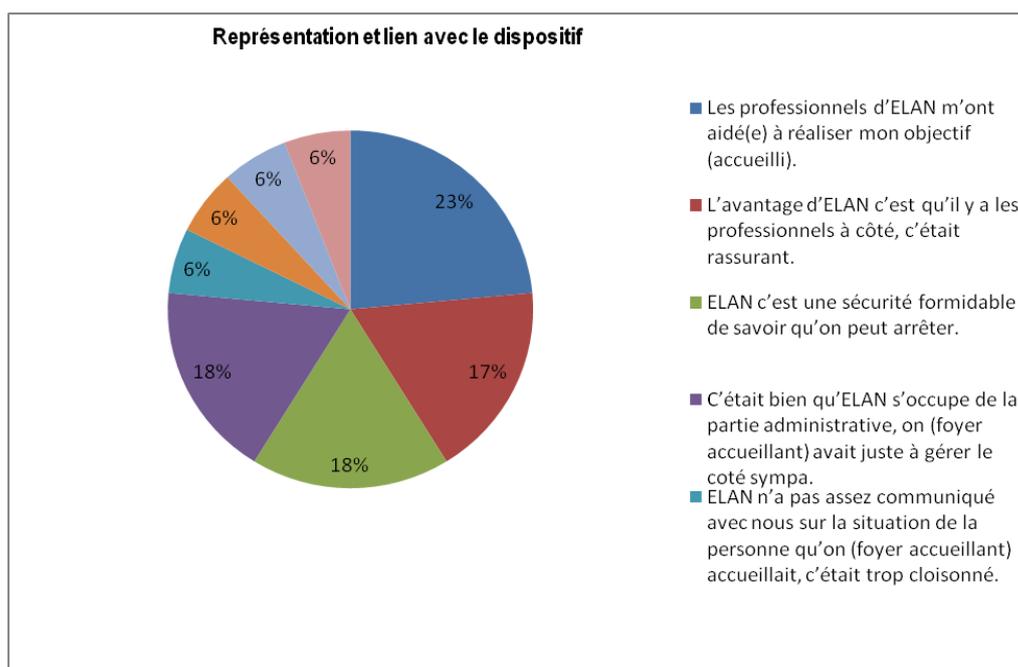
Le troisième temps collectif, dédié aux anciens accueillants et anciens accueillis, ont fait apparaître la prévalence des sujets suivants :



Pour ce troisième temps, nous avons pu entendre que les expériences d'accueil étaient contrastées ce qui a eu une incidence sur la dynamique de groupe. Cependant, les points de vue, arguments et avis divergents, ont finalement permis de convenir d'une référence commune : l'expérience d'accueil est avant tout une rencontre qui implique la personnalité des protagonistes et non leur culture d'origine. Il peut être entendu que cet échange a eu valeur de négociation pour convenir de cette appréciation, en faisant l'expérience de la différence de tous les points de vue.

Pour parvenir à cette conclusion, les expériences de chacun ont été abordées, permettant, progressivement, de faire un net balayage des questions, représentations et situations ayant une incidence sur les cohabitations.

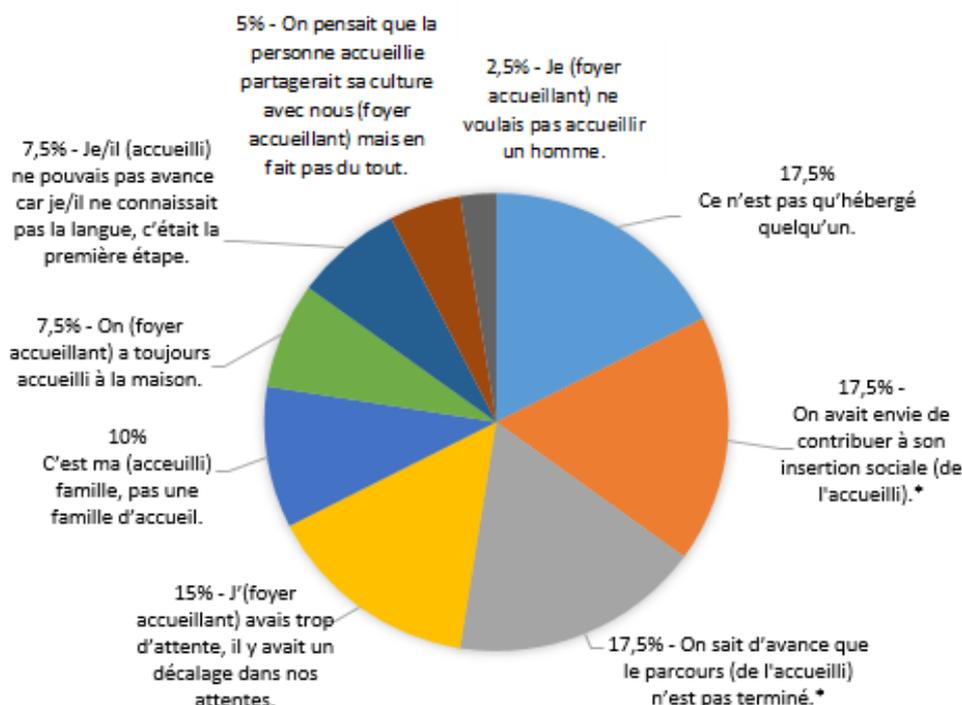
Représentation et lien avec le dispositif



Comme pour le premier temps, la notion de projet/objectif réalisé a été déterminante coté accueilli et souligne la plus-value du dispositif à cet égard. La notion de compréhension et d'écoute semble également être au premier plan. Concernant les familles, on retrouve également l'assurance qu'ELAN représente un support pour les démarches ainsi que l'importance des temps d'échanges avec les psychologues pour aborder les questions relatives à la démarche d'accueil. On peut également noter que certains accueillants se représentent le dispositif comme garant en cas de volonté de rupture d'accueil, y trouvant une sécurité : la condition de pouvoir y mettre un terme semble préalablement nécessaire, donnant un rôle déterminé à l'institution. Cette même question peut apparaître à propos de la sollicitation d'informations concernant les situations des accueillis : il est à noter que cette demande apparaît à nouveau lorsque les cohabitations sont plus complexes.

Ainsi, le dispositif prend tout à tour le rôle de soutien pour les accueillis et les accueillants, d'expert concernant les démarches, mais également de dépositaire d'informations ou de « relogeur » (en cas de rupture de cohabitation). Les attentes en cas de difficultés peuvent souligner la responsabilité attribuée au dispositif, et qui ne concernerait plus les protagonistes en présence. La représentation de tiers peut donc créer une forme de position « tout puissante », propre à résoudre tout type de problèmes, y compris lorsqu'elles engagent prioritairement la personne ou la responsabilité individuelle des accueillis ou des accueillants.

L'imaginaire d'accueil (représentation, projection, fantasme)

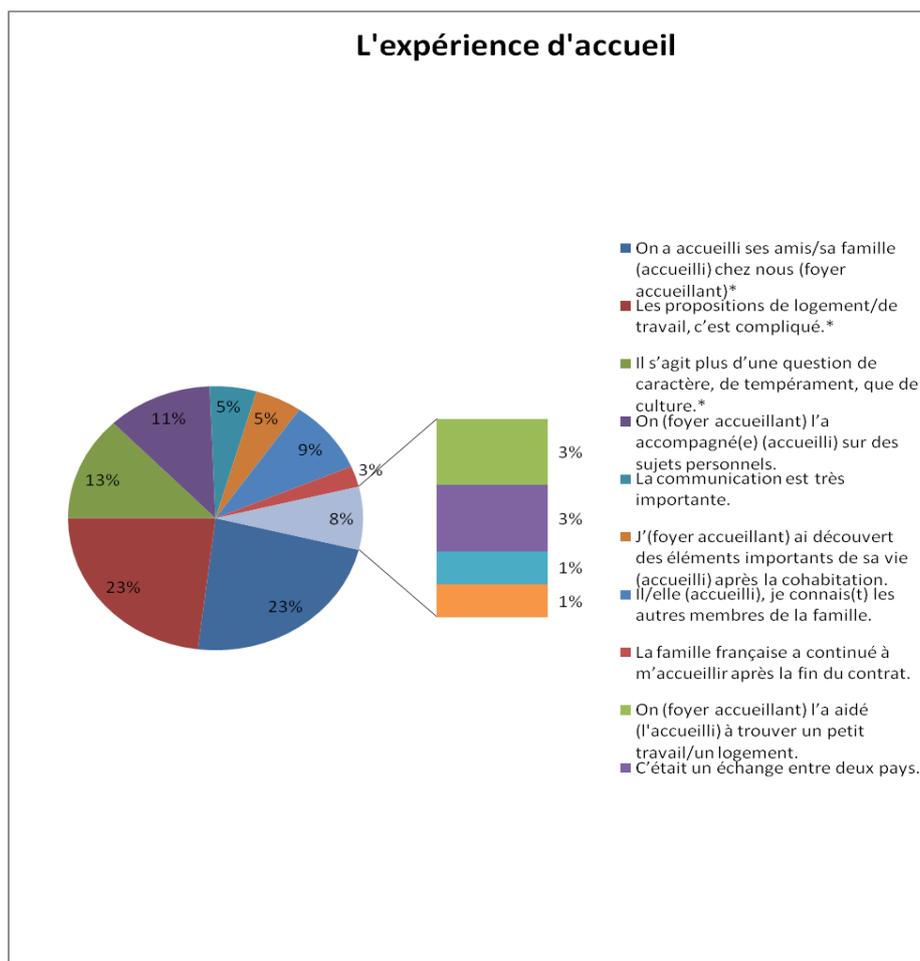


La majorité des accueillants/accueillis s'accordent pour évoquer la différence entre accueillir et héberger, et témoignent ainsi d'une démarche partagée de vie commune : tandis que les accueillants y associent le soutien qu'elles souhaitent apporter, les accueillis y ont trouvé un lien d'inscription, leur donnant le sentiment de trouver place dans « leur » famille, ce qui semble bien différencié d'une famille d'accueil.

C'est peut-être à cet endroit qu'une différence « d'attente » a pu s'opérer : si la « contribution » a pu être envisagée de manière concrète, à visée d'insertion sociale pour un futur en devenir (on sait d'avance que...), certains accueillis pouvaient tout simplement rechercher un lieu et/ou lien d'ancrage auprès des familles. C'est donc un subtil accordage

entre différents niveaux de projections qui est à trouver, permettant de situer, au cas par cas, le soutien escompté : celui-ci pouvait varier selon les accueillis, selon les difficultés rencontrées et les attentes des accueillants. C'est donc en requestionnant leurs attentes « j'avais trop d'attentes », leurs représentations « on pensait que », que certains accueillants semblent faire l'expérience de leurs limites, de celle des accueillis, et ouvrir une place plus légitime de rencontre, non celle à laquelle chacun pouvait préalablement se référer. En ayant des expériences antérieures de cohabitations, certains accueillants semblaient être plus avertis.

L'expérience d'accueil



L'expérience d'accueil apparaît dans ce groupe sous différents versants :

Celui du soutien vis-à-vis des difficultés rencontrées : ces modalités privilégient des aides concrètes (trouver un petit travail, logement), selon l'implication et les besoins formulés par l'accueilli, avec pour objectifs de mobiliser des solutions. Cela semble correspondre à l'imaginaire d'accueil envisagé, dédié à un soutien, à visée d'insertion présent et futur.

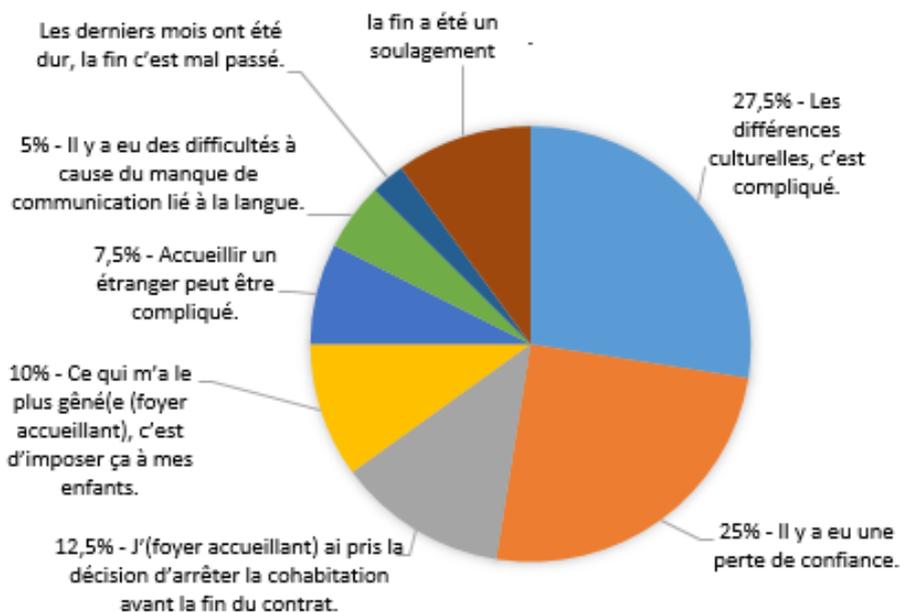
Celui du lien : liens à l'accueilli, mais également à son entourage « amis, familles », avec la possibilité de l'inclure dans un cercle plus large de la famille ou conserver un lien plus exclusif. Investir et favoriser ces liens quotidiens semblent n'évoquer aucune démarche spécifiques, ni soutien à un projet, déterminant un échange mutuel « d'échange entre deux pays » avec les accueillis. Selon la nature des liens tissés, ce partage a pu être plus personnel, et s'ouvrir encore davantage à la suite de la cohabitation « j'ai découvert des éléments importants de sa vie (accueilli) après la

cohabitation ». Déjà évoqué durant le temps n°2, on peut retrouver la nécessité d'une temporalité et d'un nouveau cadre de relation pour approfondir des sujets plus intimes.

Celui de l'apprentissage, du sentiment d'inclusion : coté accueilli, cette immersion de vie en famille ouvre une compréhension plus globale, qui est utile pour se situer dans le paysage culturel français et a une incidence notable pour s'inscrire différemment dans ce nouvel environnement.

Pour finir, il est à noter que l'expérience d'accueil est plus difficile à mesurer lorsqu'elle a été plus complexe : il apparaît plus difficile d'apprécier ce qui a été partagé, les difficultés apparaissant au premier plan.

Des avis contrastés, les limites de l'accueil



Si les accueillants reconnaissent à l'unanimité la difficulté liées aux différences culturelles, il est intéressant de noter qu'aucun accueilli n'en fera la mention : ces derniers parleront plutôt de la nécessité de communiquer. Serait ce parce qu'ils cohabitent depuis plusieurs années dans une nouvelle culture et sont quotidiennement confrontés à cette complexité (au point quelle ne soit plus une question) ? La notion de complexité culturelle est-elle plus palpable lorsque l'on est ancré dans son environnement culturel quotidien ?

Comme dans le précédent temps d'échange, certains anciens accueillants peuvent également évoquer une perte de confiance, avec l'ensemble des questionnements que cela peut souligner : serait-ce la confiance accordée, celle qu'on prédestinait et qui est ressentie ensuite comme bafouée ? Ou est-ce un accord explicite commun qui n'a pas été respecté ?

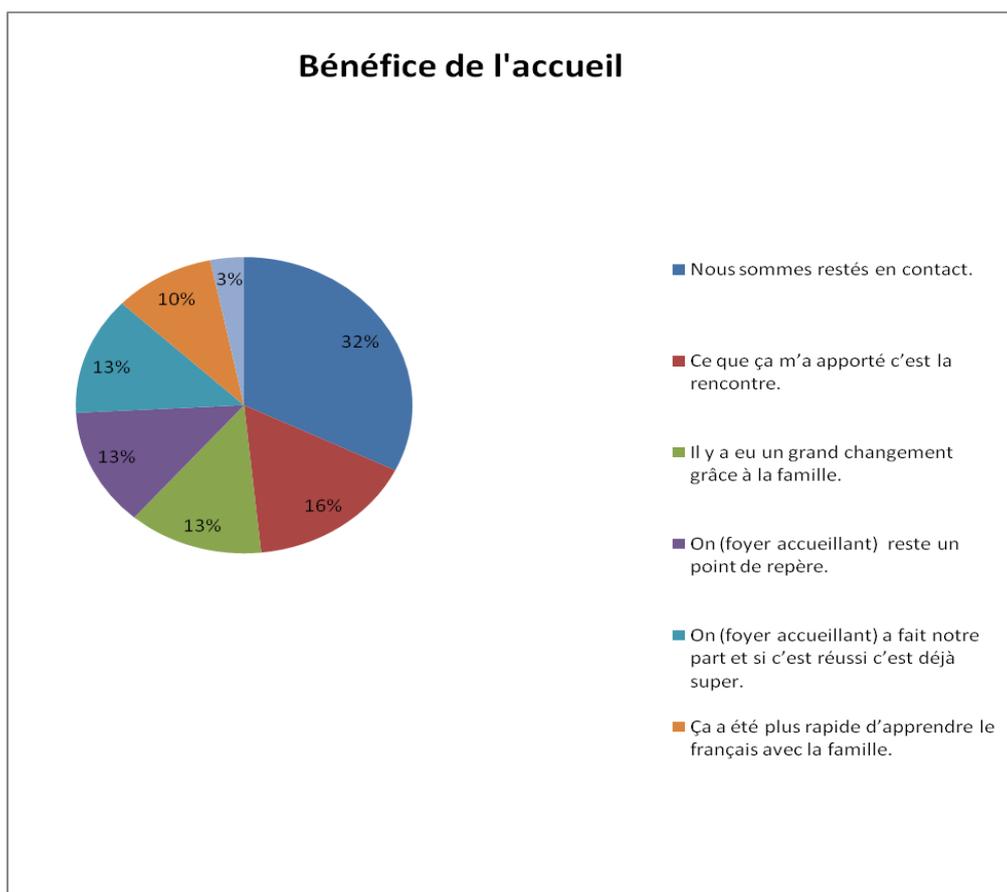
Si nous nous référons au 2ème temps d'échange et interrogeons le terme de « perte », traduit-elle la perte dans les repères, valeurs chères à nos yeux mais qui sont bousculées ?

Dans tous les cas, la confiance et ce qu'elle représente de contrat relationnel tacite, est une délimitation fragile : ces différentes notions de perte de confiance témoignent d'une relation à l'autre devenue insécure, où il n'existe plus de

garantie d'un repère familial commun pour garantir la bienveillance de la relation. Elle peut aussi représenter des valeurs personnelles ou familiales franchies, que des actes non rassurants ont pu favoriser.

En cela, l'exposition d'un cadre intime, avec tout ce qu'il représente de plus précieux et de valeur personnelle profonde, peut être très sensible à cette notion. Son franchissement peut très rapidement susciter des tensions et des conflits, faute de communication et d'accordage mutuel. Dans un tel contexte, et quelque qu'en soit la durée, le retour à l'équilibre familial ou personnel habituel est vivement recherché, peut être source de rupture, et ici de la cohabitation.

Les bénéfices de l'accueil



La majorité de ce collectif a gardé contact avec la personne qui a partagé sa cohabitation, même ceux ayant eu une expérience plus complexe ; ceci témoigne du cadre particulier d'accueil et ce qu'il peut créer de tension dans la relation : passé ce cadre, le lien peut alors être moins conflictuel. Il est également à noter que ceux ayant prioritairement investis la question d'un lien quotidien, soulignent une rencontre, tandis que ceux ayant convenu d'un soutien dans les démarches, apprécient d'être restés un point de repère. Tous apparaissent conscients d'avoir participé, quelque soit la cohabitation, à une petite part d'un parcours en devenir.

Coté accueilli, il a s'agit de mesurer le chemin parcouru par rapport aux attentes initiales (l'apprentissage du français) mais au-delà, l'appréciation de tout ce qui n'était pas explicitement attendu et qui concerne le lien affectif avec « sa » famille. Nous retrouvons la valeur de sentiment d'appartenance et d'inclusion ressenti par plusieurs accueillis du premier groupe d'échange.

Analyse des résultats

Tout comme le premier temps dédié aux anciens accueillis, l'accompagnement par le dispositif permet de construire et mener un projet à son terme- essentiellement porté par la perspective d'un travail et d'un logement- et plus globalement d'acquiescer une autonomie. Cette réalisation permet de mettre au travail une fois encore les représentations et de définir les enjeux, parfois distinct, entre accueilli et accueillant. En effet le temps de l'accueil est certes un temps qui va permettre à l'accueilli de se stabiliser, mais il implique de trouver des repères, de tisser des liens, de progressivement se préparer à une démarche d'insertion mais pas toujours selon les perspectives préalablement projetées par les accueillants : c'est donc une relation à ajuster, tenant compte de projections multiples qu'il peut être plus ou moins difficile de moduler. Selon la nature des relations tissées, d'une inscription plus sécurisée dans le lien, une rencontre devient possible, permettant un sentiment d'appartenance qui ouvre une plus large part d'intimité et de soutien dans ces projets. Toutefois, cette part d'intimité et de soutien ne va pas de soi et peut plus largement s'ouvrir avec le temps, parfois au-delà de l'accueil, quand un sentiment d'autonomie est plus affirmé.

La relation accueilli-accueillant peut donc trouver ce juste équilibre selon cet apprivoisement, partage puis reconnaissance mutuelle, mais nécessite que chaque foyer accueillant repositionne ses attentes et représentations initiales. Autrement, les différences présentes d'emblée et non réévaluées durant l'accueil, aboutissent à une perte de repères communs, puis de confiance, créant un cadre favorable à des conflits et une rupture de cohabitation. Considérées comme issues de différences culturelles, elles annulent la valeur relationnelle pourtant nécessairement en jeu dans toute rencontre. C'est peut-être à ce titre que l'échange accueilli-accueillant fut l'occasion de déterminer que l'expérience de cohabitation n'est pas essentiellement une question de culture, mais de personnalité, de caractère, afin de ne plus minimiser la part individuelle engagée et qui ne traduit jamais une « culture » donnée vue comme globalité. Pour exemple, aucun accueilli n'a fait mention d'un problème culturel pour aborder la qualité des relations : ce n'est pas « français » d'agir d'une manière ou d'une autre, mais bien une question de personnalité et de communication.

Ce temps collectif semble également mettre en lumière les impasses qui peuvent être rencontrées dans une cohabitation sans toutefois annuler sa portée. En effet, même lorsque la cohabitation a été interrompue, qu'elle ne s'est pas passée comme prévue, elle n'annule pas l'incidence des moments partagés et leurs contributions, ayant toujours une valeur d'apprentissage insoupçonnée (sur soi, sur autrui). Elle permet aussi de situer, au-delà des ressorts médiatiques et leurs lots de représentations fantasmatiques, une véritable rencontre. Mais celle-ci n'est jamais immédiatement prédéfinie, dépend de chaque protagoniste, de ce qu'ils peuvent /souhaitent investir, souhaitent/peuvent accueillir.

C'est essentiellement au terme de la cohabitation que ces éléments, ajustés et mutuellement tissés, prennent valeur de lien malgré la fin de cohabitation et autorisent chacun à poursuivre une relation, voire continuer un engagement ou projeter de nouvelles cohabitations.

❖ **Conclusion et perspectives de réflexions**

ELAN : un dispositif identifié et investi par les personnes accompagnées

L'accompagnement dans la réalisation d'un projet et d'un objectif

Sans commune mesure, la réalisation d'un projet d'insertion semble être l'élément marquant pour les accueillis, que ce projet ait été clairement formulé, réajusté ou peu élaboré au départ. Ces projets, co-construits selon les aléas administratifs ou personnels donnent le sentiment d'un projet de vie devenu possible. Indéniablement, la qualité et densité du suivi ont permis ces réalisations, bien que toutes les personnes accompagnées n'aient pu atteindre leurs objectifs sur une année. En effet, la temporalité pour construire un projet stable de vie n'est malheureusement pas prévisible mais un support renforcé et pluridisciplinaire semble favoriser cette possibilité pour une grande majorité (98%). Ceci, quelque soit l'âge, le sexe ou les fragilités préalablement rencontrées. Ces résultats très encourageants, sont favorisés par l'inscription sociale et familiale des accueillis (comparatif : personnes n'ayant pas cohabité) .

La prise en charge socio-professionnelle et administrative

L'encadrement assuré par le dispositif (le suivi administratif, l'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire, ...) a été déterminant pour les accueillants dans le choix de privilégier ELAN plutôt que d'autres associations. Cette particularité semble avoir rassuré ces derniers tandis que les accueillis y ont trouvé un soutien, une compréhension et des orientations fiables. Les temps d'échanges ont montré que la disponibilité (entretiens très réguliers), l'écoute et les leviers d'action identifiés par les professionnels ont été particulièrement appréciés par rapport à d'autres structures d'accompagnement. Cela explique sans doute leur déception à l'annonce de la fin d'un dispositif ayant été à l'origine d'un changement marquant dans leur parcours de vie.

L'accompagnement par les psychologues

La présence de psychologues semble avoir été identifiée comme support marquant, et révèle le besoin d'accompagnement dans ce domaine. En effet, accueillis et accueillants en situent le nécessaire soutien, tant du côté des difficultés personnelles rencontrées, que celles ayant trait à la cohabitation. Sur ce dernier point, les rencontres avec les psychologues ont favorisé l'émergence de représentations puis des questions non formulées auparavant. Elles ont également permis de reconnaître le niveau d'attente et/ou de fantasmes qui traversent les cohabitations et parfois autorisé la reconnaissance de ses limites. Pour ces raisons, ceux ayant vécu difficilement les cohabitations peuvent les poursuivre jusqu'à leur terme, voire n'excluent pas l'éventualité de la reproduire (en tenant compte, cette fois-ci, des limites subjectives identifiées). Toutefois, un accompagnement plus soutenu aurait pu être nécessaire avec certains accueillants et accueillis afin que ces questions ne soient plus simplement incorporées mais symbolisées (les identifier, les accepter, au point qu'elles ne soient plus aussi conflictuelles et excluantes). Mais ce changement peut être plus ou moins complexe selon la nature du lien engagé, les possibilités de questionnement mutuel, les valeurs culturelles intégrées et peu demander un certain temps. Surtout, cela dépend des protagonistes, car des refus de médiation ou de réflexion commune ont également été rencontrés : dans ces conditions, l'accueil a rarement excédé les trois mois, faute d'échange possible.

Le sentiment de cloisonnement

La présence de professionnels témoigne d'indéniables avantages mais supposait une centralisation d'informations concernant la situation des accueillis. Leurs éventuelles transmissions aux accueillants en cas de nécessité pouvaient apparaître légitimes (les démarches d'insertions ayant un impact sur les possibilités de relogement et donc sur la durée de cohabitation), mais le secret professionnel n'a pu le permettre : c'est à ce titre que les accueillants ont pu considérer ce positionnement comme cloisonnant. Sur ce point, des pistes de réflexions devraient être envisagées afin de trouver un positionnement plus satisfaisant envers les accueillants et sans transgresser les obligations des professionnels.

Pour autant, ces éléments questionnent prioritairement la nature des relations entre accueilli et accueillant, ce qui n'a pu s'échanger et le niveau de confiance mutuellement engagé. Cette question témoigne de la complexité d'une position d'accueil : entre le soutien apporté et un droit de regard sur les démarches engagées, le bon dosage n'est pas toujours facile à trouver.

Ces attentes en cas de difficultés soulignent la responsabilité attribuée au dispositif : ce serait comme si elle ne concernerait plus les principaux protagonistes, comme si la représentation de tiers créait une forme de position « toute puissante », propre à résoudre tout type de problèmes, y compris lorsqu'ils engagent prioritairement leur personne ou leur responsabilité individuelle.

Cela interroge la place que ces derniers accordent au dispositif et à l'équipe, autant dans l'accompagnement que dans la cohabitation.

Les bénéfices des expériences de cohabitation

Échange, partage et rencontre...mais pas toujours où on l'attend

Vivre sous le même toit est considéré comme une démarche d'accueil et non comme un simple hébergement. Cette conviction ouvre la possibilité d'une rencontre, de faire connaissance avec un monde et des personnes inconnues jusqu'alors et de se confronter à différentes réalités. Ces enrichissements sont appréciés par les accueillis tandis que certains accueillants partagent ce sentiment d'une rencontre/échange entre deux pays. Ceci, juste en partageant son quotidien.

Ce premier apport a pu être complété par un soutien (cours de français, aide pour un logement ou un petit boulot) qui correspondait souvent à l'imaginaire d'accueil envisagé. En participant à l'amélioration de la situation de l'accueilli, nous pouvons retrouver la part de projection, même implicite, investie par les accueillants, et proche de la notion de « co-acteur à l'insertion » longtemps promue par le dispositif.

L'acte d'accueil peut donc être apprécié lorsqu'il permet une amélioration tangible de la situation de la personne accueillie, jusqu'à ce qu'elle obtienne une relative « autonomie » ou « stabilité ». Cependant, ce sentiment d'autonomie est très subjectif : les accueillis ont le sentiment d'avoir atteint leurs objectifs et d'être autonomes, tandis que certains accueillants se représentent un parcours non terminé.

Dans tous les cas, et quelque soit les modalités de cohabitation privilégiées, un partage plus intime semble davantage s'ouvrir avec le temps et à la suite de la cohabitation : un nouveau cadre de relation peut donc être nécessaire pour approfondir certains sujets et rappeler que la démarche d'accueil n'est jamais neutre, qu'un cadre quotidien de vie ne peut toujours suffire pour supposer pleinement se connaître.

Pour finir, on peut noter que chaque expérience d'accueil a eu un apport, même lorsque qu'elle ne s'est pas passée comme prévue : elle favorise toujours un apprentissage insoupçonné (sur soi, sur autrui) . Cela reste une

possible rencontre, jamais immédiatement prédéfinie, qui dépend de chaque protagoniste, de ce qu'ils peuvent /souhaitent investir, souhaitent/peuvent accueillir sur l'instant.

Sentiment d'inclusion et d'appartenance

La cohabitation favorise indéniablement l'apprentissage du français. Pour autant, c'est le sentiment d'inclusion et de rencontre entre deux pays qui marquera fortement les accueillis. Nous pouvons y entendre une nouvelle appréciation de soi, dans un lieu devenu familier, tout en conservant ses propres repères culturels. Ces éléments sont particulièrement appréciés par ces derniers, compte tenu du sentiment d'isolement auparavant éprouvé (« j'étais seul, je ne connaissais personne ». L'accueil en famille peut donc être motivé par l'acquisition de la langue française, mais le lien construit devient progressivement un élément central, donnant le sentiment d'un lien d'appartenance avec « sa » famille.

Ce sentiment a rarement été exprimé par ceux ayant vécu plusieurs cohabitations.

Les difficultés rencontrées durant la cohabitation

La question de l'intimité

Les cohabitations exposent un cadre et quotidien de vie qui est associé à une intimité. Cette notion du personnel et du privé peut apparaître sous différentes formes (espaces délimités, ce qui est de soi, ce qui est de l'autre, ce qui se partage, ce qui ne peut se partager, etc.) et peut être au cœur d'un complexe équilibre d'accueil : trouver une juste part d'intimité, qui ne se retrouve pas sur les mêmes plans pour chacun.

Le registre de l'intime est donc un vaste champ de négociation et renégociation, impliquant des délimitations personnelles, des représentations culturelles et des normes sociales.

L'écart entre l'imaginaire / la représentation et l'expérience d'accueil

La question de l'imaginaire et des projections d'accueil se retrouve dans l'investissement que les accueillants engagent avant l'arrivée de la personne, avec ce que cela peut créer, in fine, de décalage (retrouver sous la formulation « j'avais trop d'attente »). Car du côté des accueillis, l'accueil pouvait tout simplement représenter un lieu et/ou lien d'ancrage auprès des familles.

Passé sous silence, cet imaginaire a pu être mis en acte (aide non sollicitée apportée, attentes et projections d'insertion, etc.), et nourrir une désillusion puis des reproches lorsqu'ils n'étaient pas partagés. C'est peut-être à ce niveau que certains accueillis ont pu formuler le sentiment de non respect des différences (sans mentionner la question culturelle, ce qui témoigne bien du caractère le plus strict des différences soulignées).

C'est donc un subtil accordage entre différents niveaux de projections qui est à trouver, permettant de situer, au cas par cas, la relation et/ou soutien escompté : celui-ci pouvait varier selon les accueillis, selon les difficultés rencontrées et ayant motivées l'accueil et bien sûr, selon les attentes des accueillants. C'est donc en questionnant leurs attentes « j'avais trop d'attentes », leurs représentations « on pensait que » que certains accueillants semblent faire l'expérience de leurs limites, de celle des accueillis, et ouvrir une place plus légitime de rencontre, en dehors de celle à laquelle chacun pouvait préalablement se référer.

Cette question aurait donc mérité d'être plus affinée par l'ensemble des protagonistes (ELAN « discours de co-acteur », accueillis, accueillants) afin de clarifier et mettre au travail ces représentations. Cela aurait permis de questionner l'imaginaire global d'accueil, c'est-à-dire les attentes marquées par le contexte médiatique, celles plus

personnelles, celles plus institutionnelles, etc. Il est donc possible que l'imaginaire global et institutionnel (l'insertion au terme d'une année) ait influencé cette question de l'insertion et que certains accueillants se soient senti dépositaires et acteurs de leur intégration.

La question de l'altérité : une difficulté de communication qui n'est pas uniquement expliquée par la barrière de la langue et les différences culturelles

Si les accueillants reconnaissent à l'unanimité la difficulté liée aux différences culturelles, il est intéressant de noter qu'aucun accueilli n'en fera mention : ces derniers parleront plutôt de la nécessité de communiquer. Serait ce parce qu'ils cohabitent depuis plusieurs années dans une nouvelle culture et sont quotidiennement confrontés à cette complexité (au point quelle ne soit plus une question) ? La notion de complexité culturelle est-elle plus palpable lorsque l'on est ancré dans son environnement culturel quotidien et qu'un décentrage est plus complexe ?

Dans tous les cas, si des différences sont au cœur des difficultés rencontrées, elles ne semblent pas essentiellement liées à la culture de chaque protagoniste. Elles semblent plutôt traduire l'expérience d'une rencontre qui « fait remonter » un ensemble de valeurs et ancrages personnels et qu'il a parfois fallu reconnaître et renégocier.

C'est pourquoi le manque de communication lié à la langue a pu ajouter une somme supplémentaire d'incompréhensions (à tous les niveaux), parfois à l'origine d'une perte de confiance, sans suffire à expliquer les difficultés rencontrées : en effet, il n'y a pas eu moins de conflits dans les cohabitations non francophones.

Si la cohabitation réactualise la question des ancrages/enjeux interculturels, elle n'a donc pour seule origine des différences ethnoculturelles. C'est peut-être à ce titre que l'échange accueilli-accueillant fut l'occasion de situer que l'expérience de cohabitation n'est pas essentiellement une question de culture, mais de personnalité, de caractère, afin de ne plus minimiser la part individuelle engagée et qui ne traduit jamais une « culture » donnée vue comme globalité. L'acte d'hospitalité sollicite donc un accueil mutuel, voir l'accueil avec de parties insoupçonnées de soi même.